

VACCINATION CONTRE LE COVID-19

Le Premier ministre se fait vacciner à Alger

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

Coopération pour la fabrication du vaccin Sputnik V en Algérie

P. 24

GUERRE DE LIBÉRATION

Le rapport Stora "minimise complètement l'ampleur" des crimes de la France (Pouillot)

P.p 3-24

EFFET DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

12,6 millions de voyageurs en moins en 2020

Les services de la Police des frontières ont enregistré quelque 12,6 millions de voyageurs en moins durant l'année 2020 contre plus de 16,5 millions en 2019 sur l'ensemble des frontières nationales, a indiqué dimanche à Alger un cadre de la police algérienne. Dans une conférence de presse consacrée au bilan annuel des activités de la Police des frontières, il a été fait état de 4,9 millions de voyageurs en 2020, contre 16,7 millions en 2019, une différence de 12,6 millions de voyageurs en moins, soit -75%.

P. 8

DKnews/APS



LUTTE CONTRE LE CANCER

Appel à la réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer

P. 4

IMPÔT SUR LE PATRIMOINE

Un texte pour fixer les prix de référence des biens immobiliers

P. 6

VACCINATION CONTRE LE COVID-19

Le vaccin sera distribué en premier dans les wilayas "durement" touchées par la pandémie (Fourar)

P. 10

SANTÉ

FATIGUE VISUELLE

5 conseils pour la diminuer

P.p 12-13

FOOTBALL

MC ALGER

Almas : "Neghiz convoqué pour s'expliquer sur les mauvais résultats"

P. 21



ARTS PLASTIQUES

Les lauréates du Prix Ali-Maâchi exposent à la Villa Abdeltif

P. 16

MÉTÉO

Des vents forts parfois en rafales sur le Sud-Ouest et Nord littoral

P. 2

MÉTÉO

Des vents forts parfois en rafales sur le Sud-Ouest et Nord littoral



Des vents forts souffleront parfois en rafales à partir de dimanche jusqu'à lundi après-midi successivement sur le Sud-Ouest et le Nord du Pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie.

Le validité du BMS est de dimanche à 12h00 jusqu'à 21 heures de la même journée pour les wilayas de Saïda, Tiaret, Naâma, El Bayadh, Djelfa, Laghouat, M'sila, Biskra, El Oued, Nord de Ouargla et le Nord de Ghardaïa. Les vents y seront de secteur Nord-Ouest à une vitesse de 60 à 70 km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h.

Ces vents violents concernent, dans une seconde étape, les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf.

La validité de ces vents est du Dimanche à 15 heures jusqu'à lundi à 18 heures.

La vitesse des vents de secteur Ouest, sera de 60/70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, selon le BMS.

BOUIRA

Un mort et un blessé dans un accident de la route



Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu samedi soir à la sortie du tunnel autoroutier de Bouderbala (Ouest de Bouira), selon les services de la protection civile. L'accident s'est produit suite au renversement d'une voiture touristique à la sortie du tunnel autoroutier de Bouderbala à destination de Constantine. "Une jeune fille de 17 ans est morte sur le coup, alors qu'un homme âgé de 33 ans a été grièvement blessé et évacué à l'hôpital de Lakhdaria", a expliqué le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Le corps sans vie de la victime a été transporté à la morgue du même établissement hospitalier de Lakhdaria. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

BOUMERDES

Un mort dans un accident de la circulation sur la RN 12 à Bordj Menail

Une personne est décédée dans un accident de la circulation survenu, samedi, sur l'axe de la Route nationale (RN) 12 à hauteur de la commune de Bordj Menail (à l'est de Boumerdes), a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la protection civile de la wilaya.

Selon le chargé de la cellule de communication auprès de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, l'accident est survenu aux environs de

9H00 de la matinée de samedi, lorsqu'un véhicule utilitaire roulant dans le couloir de la RN12 en direction d'Alger a percuté un homme (71 ans) qui tentait de traverser vers l'autre côté de la route.

La dépouille de la victime, morte sur place, a été transportée, par les éléments de la protection civile, à la morgue de l'établissement public hospitalier de Bordj Menail, selon le même responsable.



ORAN

Un mort dans une explosion suite à une fuite de gaz



Une personne est morte samedi dans une explosion due à une fuite de gaz dans une maison individuelle dans la commune de Gdyl (Oran), a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Il s'agit d'un homme âgé de 60 ans qui a été sorti des décombres suite à cet accident au quartier "Castors" de Gdyl ayant provoqué l'effondrement du toit de la maison, a-t-on indiqué.

Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun.

Les services de la Protection civile ont fait également part de fissures dans deux maisons mitoyennes.

Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés dont une brigade spécialisée en recherche dans les décombres, 10 engins d'intervention de différents types, cinq (5) ambulances dont une médicalisée, en plus de 95 agents d'intervention de différents grades, a-t-on fait savoir.

TLEMCEM

Saisie de 5 kg de kif traité



Les services de la police dans la wilaya de Tlemcen ont saisi 5,100 kg de kif traité dans deux opérations distinctes, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Dans la première opération, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la commune de Sabra ont, sur la base d'informations, arrêté un individu de la commune de Sidi Medjahed en flagrant délit en possession de 3.400 kg de kif traité, a-t-on précisé.

La même brigade a aussi mené la deuxième opération à Beni Boussaid suite à des informations faisant état d'un suspect de trafic de drogue, qui a été arrêté en possession de 1.700 kg de kif traité.

Une procédure judiciaire a été engagée pour présenter les deux prévenus arrêtés devant la justice, a-t-on ajouté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux morts et deux blessés graves dans un accident de la route entre Bechar et Kendaza



Deux enfants (2 et 4 ans) ont trouvé la mort et deux personnes adultes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenue samedi dans la soirée sur la route reliant Bechar à la commune de Kenadza, a-t-on appris dimanche des services de Protection civile.

L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW 9), reliant les communes de Bechar et Kenadza, suite au dérapage d'un véhicule particulier qui transportait les victimes, a précisé la cellule de communication de la P.C de Bechar.

Evacués d'urgences vers l'hôpital de Bechar par les éléments de la protection civile vers l'hôpital Tourabi Boudjemaa à Bechar, les deux enfants ont succombé à leurs blessures, tandis que les deux personnes adultes sont prises en charge au niveau des urgences médico-chirurgicales du même hôpital, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

ORAN

Un réservoir d'oxygène de 10.000 litres pour le centre anti-cancer



Le Centre anti-cancer de Mesregline "Emir Abdelkader" à Oran, vient d'être doté d'un réservoir d'oxygène d'une capacité de 10.000 litres, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement. Le réservoir permettra d'approvisionner en oxygène les trois services d'hospitalisation de l'établissement, à savoir le service d'oncologie pédiatrique, le service de chimiothérapie, et le service de radiothérapie, précise-t-on de même source. Cette acquisition attendue depuis plus de 10 ans, permettra au centre hospitalier d'avoir une certaine autonomie, et lui épargnera la contrainte de remplir à chaque fois les bouteilles d'oxygène, a-t-on encore noté.

Dans un autre sillage, s'agissant du bilan de l'année 2020, 3.663 enfants ont été pris en charge au niveau du service de l'oncologie pédiatrique, ainsi que 1.394 adultes pris en charge en radiothérapie, et de 19.002 d'autre pris en charge en chimiothérapie, a indiqué cet établissement de santé dans un communiqué.

Le centre anti-cancer de Mesregline, disposant de 170 lits, accueille des malades des différentes régions du pays.

HISTOIRE DE LA COLONISATION

Le rapport de Stora a occulté les crimes coloniaux et résumé le dossier de la Mémoire en une célébration symbolique (ONM)

Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la Guerre de libération a "occulté" les crimes coloniaux et tenté de résumer le dossier de la Mémoire dans le cadre d'une célébration symbolique pour tourner la page de la reconnaissance et du pardon, a indiqué le Secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), M. Mohand Ouamar Benelhadj.

Dans une vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de l'organisation, le moudjahid Mohand Ouamar a indiqué que le rapport remis par l'historien Benjamin Stora à l'Élysée début janvier "a montré ses limites" dans le récit des faits historiques, soulignant que le contexte d'élaboration du rapport laisse supposer que Stora a trahi ses idées et qu'on "lui a imposé le texte" pour des raisons purement politiques.

Stora qui a évoqué dans des écrits précédents le côté obscur de l'histoire coloniale de la France "a omis d'aborder dans son rapport les différents crimes coloniaux perpétrés par l'Etat français, de l'aveu des français eux-mêmes", a ajouté le SG par intérim de l'ONM. Pour M. Benelhadj, Benjamin Stora a évité d'évoquer "la genèse du problème mémoriel entre les deux pays qui remonte à 1830 lorsque Charles X a envoyé son armée en Algérie pour la coloniser, pil-

ler ses richesses et exterminer son peuple".

Soulignant que l'historien français a tenté de faire fi de cette histoire douloureuse entachée "d'enfumades, de massacres, et d'épidémies ayant décimé des millions d'algériens", le même responsable a indiqué que M. Stora avait réduit tous les meurtres dans "l'assassinat de Ali Boumendjel en appelant à une célébration commune de cet événement pour clore le dossier Mémoire". Le SG par intérim de l'ONM a mis en doute, par ailleurs, la sincérité de la volonté politique du côté français, estimant que le fait "d'écarter toute possibilité d'excuses de la part de la France officielle pour ses crimes coloniaux est de nature à torpiller les tentatives de réconciliation avec la mémoire".

"Les Algériens n'attendent pas de l'Etat français une indemnisation financière pour les millions de vies, mais



l'appellent à reconnaître ses crimes contre l'humanité", a-t-il déclaré. Rappelant, dans ce cadre, les anciennes pratiques de l'Etat français s'agissant du dossier de la Mémoire, exploité à

maintes reprises lors des grands rendez-vous politiques du pays, M. Mohand Ouamar a indiqué que les français ont de tout temps traité cette question avec "des objectifs cachés", le Président Ma-

cron tentant de jouer cette carte lors de la prochaine Présidentielle.

Par ailleurs, le responsable a rappelé le 64^e anniversaire de la grève des huit (08) jours (28 janvier-04 février 1957) initiée par le FLN dans les quatre coins du pays. La réaction des forces françaises était extrêmement violente. Une campagne d'arrestation a été lancée contre les commerçants tout en rouvrant les locaux par la force en sus de l'embargo imposé sur les algériens qui n'a pas abouti grâce à la mobilisation du peuple". La grève des huit jours constitue une halte décisive dans le parcours de la révolution dont les leaders avaient tenté de convaincre l'opinion publique internationale dans le cadre de la déclaration du 1 novembre. La grève a coïncidé avec la 11^e session de l'AG de l'ONU qui a inscrit la cause algérienne dans le cadre du droit des peuples à l'autodétermination.

GUERRE DE LIBÉRATION

Le rapport de Stora sur un entre-deux "périlleux" (expert)

Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la Guerre de libération surfe sur un entre-deux "périlleux" où "les responsabilités étaient toujours symétriques" face à une "asymétrie des réparations" des victimes, a regretté l'expert international en gestion stratégique des risques, Seddik Larkeche. "Vous avez fait le pari de surfer sur un entre-deux où les responsabilités étaient toujours symétriques pour sauver une laborieuse tentative de démonstration qui ne pouvait aboutir pour faire face aux démons du passé. Avec une équation intenable, la symétrie des mémoires et des responsabilités, face à une asymétrie des réparations à l'encontre des victimes, le tout renforcé par une formalisation difficile d'accès comme si volontaire", a-t-il écrit dans une libre tribune rendue publique et dont une copie a été transmise à l'APS.

Déplorant "un jeu permanent de tentative d'équilibre entre la puissance coloniale, les européens, les Harkis et les autochtones algériens", ce professeur des universités a pointé du doigt la "subjectivité assumée" de Benjamin Stora et esquissée par la référence ce à de nombreux auteurs pour "soutenir un discours orienté sur une histoire mémorielle et de la Guerre d'Algérie".

"Il semblerait que votre cheminement soit construit avec le prisme d'une symétrie permanente des phénomènes observés s'éloignant de la réalité historique qui était tout sauf équilibrée entre les différents protagonistes", a-t-il ajouté, à l'adresse de Benjamin Stora.

Il a reproché à l'historien sa volonté d'es-

quiver cette "violence inouïe à l'égard des autochtones algériens" de 1830 à 1962 pour "tenter de justifier une symétrie des mémoires et par prolongement des responsabilités". "Alors que la responsabilité de la colonisation est unilatérale, vous feignez de ne pas savoir que du côté de la puissance coloniale et des Européens qui s'y accolaient, la violence était massive et industrielle alors que du côté des indigènes algériens, elle était en réaction, ponctuelle et artisanale", a-t-il soutenu. Pour Seddik Larkeche, "ce n'est pas la guerre de décolonisation qui fut la plus brutale mais la conquête avec près de 30% de la population qui fut décimée avec une rare violence".

"Le récit officiel français ne veut s'étaler sur cette tragédie ou pour certains l'édulcorer -comme vous le faites- avec ce concept de brutalisation", a-t-il dénoncé, expliquant que l'historien utilise ce concept pour "corroborer" sa "tentative de démonstration des symétries des responsabilités et d'une société coloniale qui avait aussi de bons côtés dans un monde de contact et d'interactions positives".

Il a avancé, dans ce contexte, que la ligne de conduite du colonialisme est semblable à celle du nazisme, voire pire. "L'idéologie coloniale est plus pernicieuse que l'idéologie nazie qui a pourtant cultivé le malheur de vouloir explicitement la mort de l'autre dans un système totalitaire. La doctrine coloniale est plus sournoise car elle est associée à un modèle démocratique. Elle se cache derrière les fondements républicains pour mieux asseoir le mythe de la mission civilisatrice par

les massacres et la domination", a-t-il affirmé. L'ignominie française en Algérie, a-t-il poursuivi, "se traduit par les massacres qui se sont étalés sur près de cent-trente années (cent trente), avec une évolution passant des enfumades au moment de la conquête, aux massacres successifs de villages entiers... pour aller vers les crimes contre l'Humanité du 8 mai 45".

Marche-arrière dans l'apaisement des mémoires

Il s'est interrogé, à ce propos, sur "cette marche arrière entre 2011 et 2021" de Stora qui ne propose plus, dans ses préconisations, la reconnaissance du 17 octobre 1961 comme crime d'Etat, mais aussi sur son "silence" concernant la reconnaissance du 8 mai 45 qui est un crime contre l'humanité. Selon cet expert, le lecteur ressent le parti pris politique de l'historien dans son rapport, du début jusqu'à la fin, pour "en devenir gênant".

"Nous percevons assez vite que votre objectif est de tenter -par quelques propositions- de ne pas intervenir sur l'essentiel, la reconnaissance pleine et entière de la responsabilité de l'Etat français dans la colonisation qui a été effroyable pour la majorité des Algériens avec des crimes contre l'humanité et des crimes d'Etat", a-t-il affirmé. Il a soutenu, à ce titre, que la posture développée par l'historien français, "supposée ambitieuse, nous fait, en réalité, reculer dans l'apaisement des mémoires", reprochant à celui-ci de ne pas avoir su saisir l'opportunité

de franchir un palier qui était celui de la responsabilité et de la reconnaissance. "Sur vos recommandations, elles n'apportent rien de nouveau que les conclusions des comités mixtes franco-algériens qui se réunissent régulièrement, sinon une marche arrière dans l'apaisement des mémoires", a-t-il jugé, estimant que les quelques propositions avancées dans le rapport "semblent maintenir l'essentiel, en l'espèce la position dramatique de ne pas reconnaître pleinement les responsabilités de l'Etat français".

"Ce qui est troublant, c'est qu'il semblerait que vous vous soyez raidi avec le temps, comme si votre vocation d'historien avait été sapplutée par une dimension politique", a-t-il écrit, regrettant que Stora n'ait pas emboîter le pas au président français Emmanuel Macron qui avait ouvert la voie en reconnaissant les crimes contre l'humanité et les excuses nécessaires.

"Au lieu de s'inscrire dans cette continuité idéologique du président Macron, vous avez fait marche arrière avec l'ambition d'esquiver les questions clés et de surfer sur le thème de symétrie des responsabilités et la communautarisation des mémoires qui stigmatise toujours un peu plus les franco-algériens", a-t-il déploré. En plus de l'occultation des excuses exprimées par le président Macron en 2017, Seddik Larkeche a déploré également l'occultation du projet de criminalisation de la colonisation en Algérie ou la question de la réparation initiée par des intellectuels français et algériens où le Conseil Constitutionnel français avait statué favorablement en 2018.

PERSONNALITÉ-RENCONTRE

Abdelhamid Mehri, un farouche défenseur des constantes nationales

Le défunt Abdelhamid Mehri était "un homme de positions et de convictions et un farouche défenseur des constantes nationales" ont souligné les participants à une rencontre commémorative à l'occasion du 9^e anniversaire de sa disparition.

Organisée par la Fondation "El Hiwar", en présence du Conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum et de plusieurs personnalités nationales et des intellectuels, la rencontre a été l'occasion de rendre hom-

mage à l'homme, "véritable école de convictions, intellectuel éclairé et politique de grande moralité". Dans une communication sur le parcours militant du défunt, l'historien Mohamed Larbi Zbiri a souhaité voir cet Homme érigé en "référence" à l'université algérienne pour que les générations puissent s'abreuer de sa pensée, affirmant qu'il avait été toute sa vie humble et modéré, faisant prévaloir l'amour de la patrie et le sacrifice à son service au dessus de toutes les considérations.

Qualifiant le défunt Abdelhamid Mehri de "personnalité mythique", l'ancien ministre de l'Éducation Ali Ben Mohamed a rappelé que son parcours militant remontait à ses 18 ans lorsqu'il était sorti manifester à Oued Zenati à El Khroub (Constantine) avec la population contre le refus de l'occupant de la construction d'une mosquée. A à peine 20 ans, il adhéra au Parti du peuple algérien pour devenir membre du Comité central avant d'être arrêté et emprisonné en 1954, a souligné le

conférencier évoquant les hautes fonctions responsabilités qu'il avait occupé aussi bien durant la Glorieuse guerre de libération nationale qu'après l'indépendance, notamment en tant qu'ambassadeur à Paris et à Rabat et représentant de l'Algérie à l'Unesco. De son côté, l'enseignant universitaire Mokhtar Merzak, qui avait occupé le poste de chef de cabinet lorsque le défunt était Secrétaire général du parti FLN, a mis en avant les hautes valeurs et la pensée éclairée qui faisaient du défunt

une grande personnalité nationale, à l'instar de ses pairs Ait Ahmed, Mohamed Boudiaf et Mhammed Yazid. Intervenant lors de cette rencontre, l'écrivain et journaliste Mohamed Bouazzara a évoqué, pour sa part, certains aspects personnels et historiques du Moudjahid soulignant ses vertus, sa grande sagesse et son militantisme au service de l'Algérie. Abdelhamid Mehri restera un personnage historique de premier plan, a-t-il assuré.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Appel à la réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer

Le Pr. Messaoud Zitouni, chargé du suivi et de l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, a appelé à la "réactivation" du Fonds national de lutte contre le cancer, une maladie qui prend de l'ampleur d'année en année.

Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), le Pr. Zitouni a estimé que "l'exclusion du Fonds national de lutte contre le cancer du budget 2021 est une grave erreur" quand on sait, a-t-il dit, que cette maladie prend de l'ampleur d'année en année avec plus de 45.000 nouveaux cas par an en raison de divers facteurs environnementaux, du vieillissement de la population et du changement du mode de vie.

À la lecture de la Loi de finances 2021, on relève que plusieurs comptes sociaux, dont le Fonds de lutte contre le cancer, ont été clôturés. En effet, l'article 167 de ladite loi dispose que : "les comptes d'affectation spéciale () sont clôturés. Toutefois, ces comptes continueront à fonctionner jusqu'à la mise en place de la procédure de budgétisation appropriée qui devra aboutir, au plus tard, le 31 décembre 2021. Date à laquelle ces comptes seront définitivement clôturés et leur solde versé au compte de résultats du Trésor à l'exception de ceux des six (6) comptes d'affectation spéciale". Le Fonds de lutte contre le cancer figure sur une longue liste de comptes clôturés.

À ce sujet, le directeur général des structures sanitaires au ministère de la Santé, Pr. Lyes Rahal, a affirmé que "le ministère s'attelle à prendre des mesures juridiques pour que le fonds (de lutte contre le cancer) reste ouvert, et ce, avant décembre 2021".

Le ministère des Finances avait auparavant pris la décision de fermer le Fonds pour les urgences et le ministère de la Santé avait veillé, par la suite, à le récupérer vu la conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la Covid-19. Pr. Zitouni a estimé que "la clôture du Fonds de lutte contre le cancer dans la Loi de finances 2021 est préjudiciable pour les malades", d'autant que ces fonds devaient être dépensés par le ministère pour l'acquisition des mammographes



pour le diagnostic précoce du cancer du sein, qui vient en tête des types de cancer en Algérie, le renforcement de la formation et le financement de la prévention et de la recherche scientifique.

La récupération par le Trésor public de ces fonds est due, au premier degré, à "la bureaucratie" qui a entravé l'exploitation de plusieurs de ses chapitres, a-t-il précisé, indiquant que "son utilisation n'a pas dépassé le taux de 1 % alors que le Comité pilote a présenté des méthodes d'exploitation optimale des fonds de ce compte pour ne pas les restituer au Trésor public".

Le spécialiste, qui a appelé à "maintenir la vigilance en cette conjoncture sanitaire difficile", face à la prolifération du cancer d'année en année, prévoit une augmentation des cas d'atteinte et de décès à hauteur de 20 % durant les prochaines années, se référant au Registre national du cancer, à la situation épidémiologique, aux facteurs d'atteinte, à l'instar de la vieillissement de la population, aux facteurs environnementaux outre le changement du mode de vie. Malgré ces conditions sanitaires difficiles, l'expert a affirmé que le Comité pilote chargé de la mise en œuvre du plan poursuit ses travaux, en veillant à l'application de l'ensemble ses axes, en dépit "des obstacles et des insuffisances" qu'il a appelé à pallier dans le prochain plan,

citant à titre d'exemple, "le lancement effectif des centres de diagnostic précoce du cancer du sein et d'amélioration de la radiothérapie". En ce qui concerne la création d'une commission ad hoc au niveau du ministère de la Santé pour s'occuper de la maladie du cancer, Pr. Zitouni qualifié la mise en place de telles commissions de "perte d'efforts, de temps et d'argent, et de décision incorrecte", plaidant pour l'accélération du lancement d'un deuxième plan fondé sur "une stratégie claire". "Il était prévu de soumettre en mai 2020 le rapport final du présent plan au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais la pandémie du Coronavirus et l'orientation des efforts des pouvoirs publics vers la prise en charge de cette pandémie qui a frappé le monde entier n'ont pas permis de le faire", a-t-il rappelé.

S'agissant de la teneur du plan qui comprend huit axes principaux, le responsable en charge de son évaluation et de son suivi a souligné "la mise en œuvre de la plupart de ces axes sur le terrain, lesquels étaient très positifs et ont contribué à l'amélioration et à la généralisation du traitement des patients", exprimant son souhait de voir le deuxième plan 2020/2024 annoncé par le ministère contribuer à la satisfaction des besoins de cette catégorie de patients.

IRRIGATION

Vers l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées à 2 mds m³/année à l'horizon 2030 (ministre)

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a annoncé, samedi à Relizane, l'augmentation des capacités de traitement des eaux usées à 2 mds m³ par année horizon 2030.

Lors d'une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à la wilaya de Relizane, M. Berraki a précisé que son département avait élaboré une stratégie nationale pour l'augmentation de la quantité d'eaux usées traitées à 2 mds m³/année horizon 2030 dans l'objectif d'exploiter ces axes dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Industrie. À cette occasion, le ministre des Ressources en eau a fait état de 200 stations de traitement des eaux usées réalisées à l'échelle nationale d'une capacité de production annuelle dépassant les 480 millions m³. Evoquant le manque enregistré en eau potable dans les communes de la région d'Eddahra (Relizane) à l'image de Mediouna, Mazouza, Sidi Mhamed Ben Ali et Guettar, le premier responsable du secteur a expliqué que ce constat était dû à la baisse du niveau de Oued Kramis (Mostaganem) approvisionnant cette région.

La région a bénéficié der-

nièrement de projets de forage de puits pour résoudre le problème avant la prochaine saison estivale, a-t-il encore fait savoir. À cette occasion, le ministre a supervisé la mise en service de la conduite de transfert de l'eau de mer dessalée vers la commune de Sidi M'hamed Ben Aouda qui recense 7580 habitations ainsi que l'inauguration de deux châteaux d'eau d'une capacité de 10.000 litres chacun à Douar Barkat de la même commune. Durant la même journée, M. Berraki a inauguré deux stations d'épuration des eaux usées à Oued Rhiou et Relizane, donné le coup d'envoi pour la réalisation d'un puits artésien à la commune de Ouarizane et une campagne de reboisement à la station d'épuration des eaux à Relizane. Il a également présidé le lancement d'une campagne de nettoyage des oueds et des points noirs au chef lieu de la wilaya.

Le ministre a inspecté le projet d'approvisionnement de la zone industrielle de Sidi Khettab en eau depuis la station de traitement des eaux de Oued Elkhair (Mostaganem). Une enveloppe de 1.6 mds DA a été allouée à ce projet dont les travaux ont atteint 45%.

PRODUITS AGRICOLES

Le DG de l'ONILEV rassure concernant la disponibilité durant le mois sacré

Le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), Mohamed Kharroubi a affirmé samedi la disponibilité des produits agricoles permettant de couvrir la demande nationale durant le mois de Ramadhan prochain.

Le mois de Ramadhan connaît une forte demande sur les légumes, les fruits et les viandes d'où la nécessité d'arrêter un programme spécial pour assurer ces produits, a déclaré M. Kharroubi dans une déclaration à la presse diffusée sur la page officielle du ministère de tutelle. Les prix sont "raisonnables" au niveau des marchés et les produits sont disponibles grâce aux efforts consentis par les agriculteurs en dépit de la conjoncture sanitaire que traverse le pays, a-t-il mis en avant, ajoutant qu'ils continuent de travailler de la même cadence pour mettre leurs produits au marché le prochain Ramadhan.

L'ONILEV œuvre à l'élaboration d'un programme pour la régulation du stock de pomme de terre en prévision du mois sacré permettant ainsi d'approvisionner

régulièrement le marché en importantes quantités de ce légume, en sus des pommes de terre provenant de Mostaganem et d'autres wilayas qui seront disponibles sur le marché durant la période de soudure (mars-avril), a rassuré le responsable. Dans ce sillage, M. Kharroubi a fait état du déstockage d'importantes quantités d'ail pour approvisionner le marché du fin janvier à fin mars prochain avec des prix "abordables" par le consommateur algérien. L'ONILEV s'attèle également à la mise en œuvre d'un programme en collaboration avec l'Office national des aliments de bétail (ONAB) pour approvisionner les marchés de proximité en viandes blanches (poulet) durant le mois sacré.

Répondant à une question sur les répercussions du confinement, M. Kharroubi a mis en avant les avantages octroyés par le Gouvernement notamment les autorisations de circulation facilitant ainsi la production et la commercialisation des produits agricoles au niveau des exploitations agricoles ou les marchés de vente en gros sans entraves aucunes.

APS

JUSTICE-MÉDIATION

Le rôle de la médiation dans le règlement des litiges mis en exergue

Le rôle de la médiation judiciaire dans le règlement des litiges et la préservation des liens sociaux a été mis en exergue, samedi, par les participants à un séminaire sur le thème de la médiation, organisé par la cour de justice de Tizi-Ouzou.

L'enseignant à la faculté de droit de l'université Mouloud Mammeri, Mohand Amokrane Boubchir, qui a donné une communication sur "la médiation dans la loi", a souligné que le recours au médiateur judiciaires pour le règlement de certains litiges, relevant de ses missions, permettra de "réduire le nombre d'affaires qui atterrissent sur les bureaux des instances judiciaires tout en préservant les liens sociaux".

Un conflit réglé à l'amiable permet aux deux parties concernées de préserver le lien familial, professionnel ou d'amitié et d'éviter les rancunes et autres animosités si les deux adversaires se retrouvent devant la justice, a-t-il expliqué. Le conférencier a observé que le médiateur judiciaire n'a pas pour mission de donner tort ou raison à une des parties en conflit, mais à proposer une solution arrangeant les deux plaignants. Selon lui certaines affaires relevant notamment des conflits familiaux ou fonciers, peuvent être réglé à l'amiable via la médiation.

Me Boubchir a rappelé, dans une déclaration à la presse en marge de ce séminaire, que jadis la médiation était très répandue dans plusieurs villages de la région de Kabylie, relevant que très peu d'affaires arrivaient en justice, les autres étant réglées à l'amiable par l'assemblée du village qui désigne un "Sage", connu pour sa sagesse et son discernement, spécialement à cet effet.

"Avant, dans les villages, tous les litiges doivent d'abord passer par l'assemblée du village, pour essayer d'y trouver une solution et il était rare qu'on recourte à la justice, qui n'est sollicitée que pour des affaires graves", a-t-il observé, en ajoutant qu'il serait intéressant de "faire revivre cette ancienne tradition". Le procureur général près la cour de Tizi-Ouzou, Abdelkader Amrouche a insisté, lui aussi, sur l'importance de la médiation dans le règlement des litiges notamment dans la région de Kabylie où les conflits concernent notamment le foncier, car "il s'agit d'une région où le taux du cadastre est faible".

Le recours à la médiation pour régler les conflits est "une des priorités des autorités", a-t-il noté. La médiation a été créée comme une des alternatives de règlement des litiges en vertu de la loi n° 08-09 du 25/02/2008 portant loi de procédures civiles et administratives. "La médiation peut être confiée à une personne physique ou à une association. Ce médiateur qui prête serment devant la Cour, est tenu de préserver le secret à l'égard des tiers et ne doit pas avoir un lien de parenté ou d'alliance d'amitié ou d'initimité avec l'une des parties, avoir eu ou être en procès contre l'une des parties, entre autres".

Il est indiqué dans la même loi qu'"en toute matière le juge doit proposer aux parties (en conflit, Ndlr) la médiation à l'exception des affaires familiales et prud'homales et des affaires susceptibles de porter atteinte à l'ordre public. Si les parties acceptent cette proposition, le juge désigne un médiateur pour entendre leur point de vue, et essayer de les rapprocher en vue de leur permettre de trouver une solution au litige".

M'SILA Des projets pour renforcer le réseau routier

Un linéaire de 150 km du réseau routier dans la wilaya de M'sila sera modernisé et renforcé au courant de l'année 2021 a-t-on appris, dimanche auprès des services de la wilaya.

Il s'agit selon les mêmes services, du renforcement de la route nationale (RN) 70 reliant les communes d'Ain El Melh et de Sidi M'hamed, sur 20 Km et du renforcement de la RN 60 sur plus de 30 km entre les wilayas de M'sila et de Medea. L'opération qui touche à 80 % les zones d'ombre, concerne également l'entretien des chemins de wilaya (CW) sur 32 km et les chemins communaux (CC) sur 75 km, a-t-on expliqué.

Une enveloppe financière de plus de 6 milliards

de dinars a été mobilisée pour le parachèvement de ces projets qui contribueront à assurer des plans de charge au profit des entreprises de réalisation, créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes, à désenclaver les zones d'ombre et à améliorer la qualité de service en réduisant le nombre d'accidents sur les axes routiers en cours de modernisation et de renforcement, a-t-on noté de même source. Le marché d'étude et de faisabilité du projet de la pé-



nétrante à l'autoroute Est-ouest du côté de la wilaya limitrophe de Bordj Bou Arreridj est actuellement en cours d'attribution, a-t-on appris de même source.

GUELMA Le médiateur de la République, une note d'espoir contre la bureaucratie

Dès les premières heures du matin, des dizaines de citoyens chargés de dossiers administratifs affluent au siège de la délégation locale du médiateur de la République de Guelma, se raccrochant à l'espoir nourri par cette instance nouvellement créée, pour tenter de rectifier ce que la bureaucratie a annihilé.

Implanté au sein d'une vieille habitation datant de l'époque coloniale, composé de 3 pièces seulement et situé rue Patrice Lumumba au centre-ville de Guelma, le siège exigu de la délégation s'avère insuffisant pour accueillir le nombre important de personnes aux besoins spécifiques auxquels on a réservé un jour par semaine, le jeudi en l'occurrence, pour faire entendre leur voix et trouver des solutions à leurs préoccupations. Ce jour-là, plus de dix personnes aux besoins spécifiques des deux sexes, avaient rendez-vous pour exposer leurs problèmes, munies de requêtes écrites destinées au représentant local du médiateur de la République, Abderrezak Messaoudia, a constaté l'APS in situ. Même si leurs problèmes diffèrent, ces citoyens ont estimé unanimement que "la médiation de la république constitue l'unique oreille qui subsiste pour se faire entendre" après que leurs voix se soient éteintes, selon eux, à force de sollicitations vaines et de portes fermées dans de nombreuses administrations au plan local et central.

Parmi eux, un groupe de personnes atteintes d'insuffisance rénale était venu demander à M. Messaoudia d'intervenir auprès des autorités compétentes pour améliorer leurs conditions de prise en charge dans les cliniques et leur permettre de jouir de divers droits en lien avec leur handicap. Interrogées sur les raisons qui les ont contraintes à se rapprocher de la médiation de la république, ces personnes ont quasiment toutes répondu que leurs espoirs reposent sur cette instance créée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lequel s'est engagé à lutter contre la bureaucratie, l'arbitraire et la "hogra", et à protéger le simple citoyen ainsi que les habitants des régions défavorisées.

Sollicitations multiples et récits poignants

Au siège de la médiation, ils étaient en effet nombreux à s'épancher et à confier à l'APS leur vécu empreint de souffrances et d'épreuves douloureuses, souvent difficiles à entendre sans en avoir le cœur serré et tenter d'y trouver une solution aussi ardue soit-elle.

C'est le cas de Abderrezak, un non voyant âgé d'une vingtaine d'années qui a été frappé de cécité en 2018, suite à une agression physique alors qu'il étudiait à l'université de Constantine.



Inscrit actuellement en deuxième année de droit à l'université de Guelma, Abderrezak, résidant dans la commune de Belkheir (située à 2 km du chef-lieu), traîne désormais un handicap ayant pour origine une agression se soldant par des saignements à l'œil gauche, avant de perdre complètement la vue, d'autant plus qu'il est malvoyant de son œil droit depuis sa naissance.

En plus d'avoir perdu la vue, cet étudiant a eu recours à la justice mais, selon ses propos, il n'a obtenu ni indemnisation ni sanction à l'encontre de l'auteur de l'agression dont il a été victime.

Il dit qu'il sollicite à présent l'intervention du représentant du médiateur de la république pour régler sa situation avec la direction de l'action sociale qui l'enjoint de rembourser un montant de 90.000 dinars au motif d'avoir bénéficié d'un emploi à durée déterminée dans le cadre du dispositif de l'activité de l'insertion sociale (DAIS), tout en poursuivant ses études universitaires.

Malvoyant à 99%, Hani, un jeune homme de 22 ans, originaire de la commune de Boucheouf, a affirmé de son côté, avoir décroché 5 attestations de standardiste téléphonique, d'informaticien adaptée aux non-voyants, de fabrication de balais et de cravates, ainsi qu'un certificat d'enseignement du braille. "J'ai contacté 25 ministères, dont celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à la recherche d'un emploi, en vain, d'où ma présence à la délégation du médiateur de la république pour solliciter de l'aide", a-t-il confié.

Orpheline et amputée d'un bras, Houria, 48 ans, travaille depuis plus de 20 ans dans le cadre d'un contrat à durée déterminée dans une école primaire de la commune de Boumahra Ahmed, et son unique souci est de "décrocher un emploi permanent avec un salaire suffisant pour subvenir à ses besoins ainsi qu'un logement décent pour elle et sa famille". Tous deux handicapés moteurs, Mahdi (38 ans) et son frère Fares puisent, quant à eux, leur force, de leur atelier de tournage fraisage, mais souhaitent changer de local lequel est situé dans une zone isolée

fréquentée par des délinquants alors que la commune de Belkheir regorge, estiment-ils, de locaux plus appropriés.

Maîtrisant la fabrication d'appareils et d'équipements de rééducation fonctionnelle, les demandes récurrentes des deux frères, adressées au président de l'assemblée populaire communale et au chef de daïra depuis 2014 sont restées, selon eux, lettre morte.

Nombreuses doléances, peu de réponses de l'administration

Selon le représentant du médiateur de la République de Guelma, les nombreuses doléances reçues par la délégation sont révélateurs d'une "bureaucratie qui a gangrené l'administration pendant de nombreuses années, réduit à néant beaucoup de droits et consacré la hogra, en particulier envers les habitants des zones reculées".

Etant lui-même issu d'une zone d'ombre, relevant de l'une des mechtas de la commune de Hammam Nabail, M. Messaoudia a révélé qu'il connaissait "les souffrances dont les plaignants lui font part quotidiennement". Faisant savoir que depuis le 24 septembre 2020, date du début des activités effectives de la délégation jusqu'à la fin janvier 2021, la délégation a reçu un total de 328 doléances de citoyens. La réponse des institutions aux requêtes qui leur sont adressées est "encore faible et prend beaucoup de temps", a-t-il regretté. Selon le même responsable, la moitié des doléances adressées à la délégation locale au cours de la même période, concerne des problèmes de logement, tandis que d'autres ont trait à des licenciements arbitraires ou émanent de résidents des zones d'ombre. "Une grande partie de ces requêtes concerne les personnes aux besoins spécifiques en quête d'une amélioration des conditions de prise en charge en matière d'octroi d'appareils appropriés à chaque handicap dans la perspective d'une intégration sociale et professionnelle", a relevé M. Messaoudia. Ces requêtes, a-t-il dit, "contraignent notamment les entreprises au respect de l'obligation d'employer des personnes handicapées conformément à la loi et à les protéger contre les abus".

La mission du délégué local du médiateur de la République est régit par la loi et consiste à saisir par écrit les instances administratives concernées par les problèmes soulevés et d'attendre leurs réponses. M. Messaoudia a déploré que "les réponses aux plaintes adressées à l'administration restent en deçà des attentes, soit à peine 10% du total des requêtes formulées, s'inscrivant ainsi en porte-à-faux avec les instructions des hautes autorités du pays".

APS

TLEMCCEN 390 opérations d'exportation vers différents pays en 2020

La Direction régionale des douanes de Tlemcen a enregistré 390 opérations d'exportation de divers produits vers différents pays, durant l'année 2020, a-t-on appris dimanche auprès de sa cellule de communication.

La même source a indiqué que ces opérations ont permis l'exportation de 52.489 tonnes de produits vers des pays africains, européens et asiatiques d'une valeur globale de 22 millions de dollars, ajoutant que 70 opérations d'exportation ont eu lieu par route, de la wilaya de Sidi Bel-Abbes vers la Mauritanie, à travers le passage frontalier sis dans la wilaya de Tindouf.

Il s'agit de l'exportation d'une importante quantité de fruits et légumes, ainsi que des ustensils de cuisine en plastique, de la literie et des huiles. Le restant des opérations, qui ont eu lieu à partir de la wilaya de Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Saïda, à travers le port de Ghazaouet (Tlemcen) et vers des pays européens et asiatiques, a concerné l'exportation de dattes, d'olives et de caroube d'un volume global de 2.486 tonnes, selon la même source. Environ 34 opérateurs économiques agréés des trois wilayas ont participé à ces opérations d'exportation, a fait savoir la même source, ajoutant que la Direction régionale des douanes de Tlemcen a enregistré une baisse des opérations d'exportation durant l'année 2020 par rapport à l'année 2019 (493 opérations d'exportation), en raison de la situation liée à la pandémie de Covid-19.

OUARGLA Création de 48 centres de vaccination anti-covid-19

Quarante-huit (48) centres sont retenus par la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Ouargla pour l'opération de vaccination contre le coronavirus (covid-19), a-t-on appris dimanche auprès de cette institution.

Il s'agit de 43 espaces ou points fixes au niveau des établissements hospitaliers et des structures de santé de proximité et de prévention, et cinq (5) unités itinérantes destinées aux zones rurales et enclavées, a-t-on précisé.

Des moyens logistiques sont mobilisés pour effectuer cette opération dans de bonnes conditions, dont l'encadrement est assuré par un staff médical, ajoute la même source en signalant que le vaccin anti-covid-19, qui est gratuit et se fera volontairement, est fortement recommandé pour diminuer le nombre d'infections et contribuer à freiner la propagation de la pandémie.

Composées de médecins et de paramédicaux, les équipes chargées de l'opération ont bénéficié d'une formation spécialisée pour mener à bien la vaccination contre la Covid-19 qui se poursuivra tout au long de l'année, a-t-on fait savoir à la DSP. Parallèlement, les services de la santé ont lancé une campagne pour sensibiliser les citoyens aux avantages du vaccin anti-Covid-19. "La situation épidémiologique dans la wilaya d'Ouargla est stable et maîtrisée, mais cela ne veut pas dire que le risque est complètement éliminé", estiment des cadres de la DSP.

Pour cela, les citoyens doivent faire montre d'un "sens de responsabilité" et du respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires préconisés, notamment la distanciation physique, le port du masque et l'évitement des rassemblements, afin de poursuivre la lutte contre le virus, ont-ils souligné.

TRANSPORTS FERROVIAIRES "Le Plan stratégique pour le développement de la SNTF, soumis prochainement aux pouvoirs publics"



Le Directeur général par intérim de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Karim Ayache a annoncé, samedi, l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement de la société durant la période 2021-2025, lequel sera soumis prochainement aux pouvoirs publics.

Dans un message adressé à l'ensemble des cadres et travailleurs de la société, M. Ayache a annoncé «l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement de la société, durant la période 2021-2025 et qui sera présenté, incessamment, en Conseil d'administration et aux pouvoirs publics, en vue d'entamer sa mise en œuvre sur le terrain». Le Directeur général par intérim a également affirmé que l'Administration accorde une grande importance à l'amélioration du climat social à l'intérieur de la société et à la concrétisation de la stabilité nécessaire, en vue de focaliser l'ensemble des énergies et efforts vers le développement de la société et l'amélioration des services qu'elle fournit.

A ce titre, M. Ayache a fait part, à l'adresse du partenaire social, sa disposition à traiter l'ensemble des problèmes et préoccupations soulevés, et ce, a-t-il ajouté, «dans le cadre du dialogue, de la concertation et de la confiance mutuelle, ainsi que dans le cadre de la loi et de la responsabilité qui place l'intérêt de la société et sa pérennité au-dessus de toute autre considération». Pour M. Ayache, le traitement de ces problèmes passe «par l'amélioration du rendement de la SNTF et de sa situation financière». Dans ce message posté par la société sur le réseau social Facebook, M. Ayache a rappelé les nouveautés ayant trait au fonctionnement de la SNTF et à la stratégie mise en place par l'Administration, à l'effet de poursuivre son développement et remédier aux insuffisances relevées.

A ce propos, le Directeur général par intérim, a souligné que depuis son installation, le 9 septembre dernier, il a entamé un programme d'action qui repose sur deux axes principaux.

Le 1^{er} a trait au lancement d'une opération d'audit interne au niveau de toutes les directions et services, à l'effet d'examiner et d'évaluer leur engagement vis-à-vis des règles et mesures de gestion et d'introduire les améliorations et rectifications nécessaires à même d'assurer une performance idoine.

Dans ce contexte, le même responsable a indiqué que l'opération d'audit a montré «beaucoup d'insuffisances et de dépassements que l'Administration tente de traiter, conformément à la Loi et aux exigences de la responsabilité envers les travailleurs et la société».

Quant au deuxième axe, il concerne la mise en place d'un plan stratégique pour le développement de l'entreprise durant la période 2021-2025.

Par ailleurs, le DG par intérim de la SNTF a salué l'ensemble des cadres et employés de la société pour les efforts consentis au quotidien sur le terrain en vue d'assurer la permanence du service public que fournit la SNTF dans les meilleures conditions.

Il a rappelé aussi les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les personnels de la SNTF voir même «contraignantes» en raison des actes de vandalisme qui ciblent régulièrement les structures ferroviaires et de signalisation, ce qui complique davantage leur mission de sécuriser les voyageurs et les trains. «La SNTF a grandement contribué à l'approvisionnement de toutes les régions du pays en produits de base notamment les céréales, le carburant, les engrais et les métaux en plein crise sanitaire qu'a traversé le pays», a souligné M. Ayache.

Le responsable a souligné l'entière mobilisation des travailleurs pour assurer la reprise des activités des trains de voyageurs graduellement à partir du 03 janvier courant dans le strict respect des mesures préventives et du protocole sanitaire.

IMPÔT SUR LE PATRIMOINE Un texte pour fixer les prix de référence des biens immobiliers

Un projet de texte réglementaire est en cours de finalisation pour établir les tarifs de référence de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers en vue d'appliquer l'impôt sur la fortune et les droits d'enregistrement, a indiqué dimanche à Alger le directeur de la législation et de réglementation fiscale au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), Samir Chebella.

Intervenant lors de la 1^{ère} édition des débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) sur les dispositions de la loi de finances 2021, M. Chebella a déclaré que ce projet de texte, en cours de finalisation, doit fixer des tarifs de référence pour la valeur vénale et réelle pour les biens immobiliers sur la base des prix du marché et des transactions.

Précisant que ce texte réglementaire répondra à tous "les soucis" des secteurs et opérateurs concernés, le responsable de la DGI a souligné que l'élaboration de ce texte a été confiée à une commission composée de représentants de l'administration fiscale, de l'administration des domaines, des ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des collectivités locales. M. Chebella a expliqué que la définition des prix de références de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers, qui sera établie à partir de la valeur des cessions des biens immobiliers sur le marché,



devra répondre à la problématique existante en matière de fixation des tarifs des biens immeubles. Cette mesure est indispensable, a-t-il ajouté, en vue de

mettre en œuvre l'impôt sur la fortune qui sera mis en application à compter de cette année en tant qu'impôt sur le patrimoine. «Nous devons disposer de cette mercuriale qui doit fixer ou afficher les valeurs vénales des prix du marché et couvrir les soucis de tous les secteurs et opérateurs concernés», a-t-il fait savoir.

L'autre mesure prise également dans ce sillage, est celle d'élargir la composition de la commission de conciliation prévue par la loi de Finances 2021 en intégrant la représentativité d'un expert géomètre au service des Domaines.

«Il existe toute une nouvelle vision qui est en train d'être mise en place pour qu'il y ait une coordination et une harmonisation en ce qui concerne les valeurs vénales des biens immobiliers», a fait observer le responsable de la DGI assurant que la commission installée pourrait être élargie à d'autres secteurs pour participer à l'élaboration des valeurs vénales réelles des biens.

BIOÉNERGIE Le potentiel national évalué à plus de 500.000 Tep (étude)

Le potentiel bioénergétique est évalué à plus de 500.000 Tep (Tonne équivalent pétrole), a rapporté le Commissariat aux Energies Renouvelables et l'Efficacité énergétique (CEREF) dans une publication récente.

«Les ressources bioénergétiques nationales mobilisables peuvent être de différentes natures notamment agricoles, urbaines et industrielles. Une étude réalisée par le Centre de recherche des Energies Renouvelables (CDER) a évalué le potentiel bioénergétique à plus de 500 000 Tep», a précisé le Commissariat.

Les ressources de bioénergie présentées dans les cartes par wilaya, concernent exclusivement l'exploitation énergétique des déchets ménagers et assimilés (DMA).

Ces déchets sont composés majoritairement de matières organiques, ainsi les estimations effectuées sont faites sur la base de la valorisation par méthanisation (ou digestion anaérobie), explique la même source.

A cela s'ajoute le potentiel des boues organiques des stations d'épuration des eaux usées qui peuvent, poursuit le Ceref, être exploitées à la fois à travers la récupération du biogaz et à l'état solide en tant que combustible.

L'inventaire réalisé par le CDER avec la collaboration de l'Agence Nationale des déchets (AND) met en évidence l'importance et la diversité du potentiel de la bioénergie en Algérie.

«En considérant uniquement les déchets ménagers et assimilés, il est possible d'atteindre une production de l'électricité supérieure à 1900 GWh grâce à la valorisation énergétique des déchets», a fait savoir le Commissariat.

Soulignant que la consommation annuelle moyenne d'électricité par habitant en Algérie est d'environ 1236

kWh, cette institution estime que "le potentiel présenté pourrait couvrir les besoins en électricité de plus d'un million et demi d'habitants".

Se basant sur les données de l'AND, le Commissariat souligne que le changement d'habitude alimentaire, se traduisait par un accroissement des déchets ménagers notant que la quantité moyenne journalière de déchets générés par habitant a presque doublé entre 1980 et 2010, passant à une moyenne de 0,63 kg/J/habitant en 1980 à 1 kg/J/habitant en 2010.

Les grandes villes dont Alger, Oran et Sétif concentrent d'importantes quantités de déchets valorisables en énergie. La valorisation énergétique de déchets permet aussi la réduction du volume des déchets ultimes, réduisant ainsi les nuisances environnementales et sanitaires que génère leur stockage.

Produire l'électricité à partir des déchets ménagers

Selon le Commissariat, les cartes réalisées permettent d'avoir un aperçu du potentiel énergétique des déchets ménagers par région ajoutant que le gisement le plus important se concentre au nord du pays, dans les régions les plus densément peuplées.

"Pour les cinq plus grandes régions (ou wilayas) (Alger, Oran, Sétif, Djelfa, Batna), on comptabilise plus de 168 millions de m3 de biogaz.

Les résultats sont effectués sur la base de la fraction organique des déchets et par procédé de méthanisation (digestion anaérobie)", ajoute le Ceref.

Une des valorisations énergétiques du biogaz est la production de l'électricité, note le Commissariat qui souligne qu'une autre carte permet de donner un aperçu du potentiel de la production d'électricité que "nous pourrions générer à

partir des déchets ménagers".

Fait marquant, le potentiel énergétique contraste avec le gisement solaire (notamment pour la technologie photovoltaïque), où les ressources bioénergétiques, présentes en grandes quantités au Nord du pays contrairement au solaire, pourraient jouer un rôle de complémentarité dans un mix énergétique renouvelable, avance le CEREF.

Elles peuvent également être intégrées dans les systèmes énergétiques solaire/bioénergie, ajoute la même source.

«La valorisation énergétique des déchets dans le cadre de l'économie circulaire doit être considérée comme étant une ressource énergétique

renouvelable à part entière pour des multiples usages: production d'électricité, chauffage, combustible pour le secteur industriel (exemple cimenterie...), et carburant propre pour le secteur du transport", recommande le Commissariat tout en soulignant que le résidu de ce procédé de valorisation énergétique peut être exploité comme un engrais organique.

La bioénergie consiste à convertir une matière première sous forme de biomasse ou de déchets en une énergie (chaleur, électricité, carburant).

Il existe quatre grands modes de conversion : thermique, thermochimique, chimique et biochimique.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 31 janvier 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	130,98	138,98
1 EUR	158,40	168,11
1 CAD	101,99	108,23
1 GBP	178,87	189,83
100 JPY	125,57	133,25
1 SAR	34,92	37,05
1 KWD	432,45	459,13
1 AED	35,66	37,84
100 CHF	14.718,87	15.624,24
100 SEK	1.562,02	1.658,54
100 DKK	2.129,77	2.260,13
100 NOK	1.506,09	1.599,12

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	132,31	138,98
1 EUR	160,01	168,11
1 CAD	103,02	108,23
1 GBP	178,87	189,83
100 JPY	126,85	133,25
100 CHF	14.868,30	15.624,24
100 SEK	1.577,88	1.658,54

AFRIQUE

Un prêt de 50 millions dollars du Fonds de l'Opep pour des projets d'infrastructures

L'Africa Finance Corporation, une institution spécialisée dans le financement des infrastructures en Afrique, a obtenu un prêt de 50 millions dollars du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Face à l'urgence de déga-ger des fonds pour faire face aux besoins de financement des infrastructures accentués par la covid-19, l'Africa Finance Corporation (AFC), qui finance et coordonne des projets sur le continent, s'est alliée au Fonds de l'Opep pour le développement international qui se concentre sur le financement de projets de développement.

Un financement qui sera consacré à des projets pour la période post-covid-19.

"L'Afrique a des besoins de financement urgents pour ses infrastructures et ceux-ci sont devenus encore plus prononcés depuis l'apparition de la covid-19. La pandémie a freiné la



croissance économique et les investissements sur tout le continent. Nous espérons

que notre partenariat avec l'AFC sera pérenne et productif", a commenté le

directeur général du Fonds, Abdulhamid Alkhalifa.

Le prêt d'une durée de 10 ans accordé à l'AFC contribuera à réduire le déficit de financement des infrastructures en Afrique, à faciliter l'augmentation des flux de capitaux en direction de l'Afrique et contribuera aux efforts de reprise post-covid-19.

Alors que la covid-19 a accru les besoins en infrastructures de l'Afrique, la Banque africaine de développement (BAD), à travers son vice-président, Solomon Quaynor, qui s'exprimait lors du Forum mondial sur les infrastructures 2020, a estimé ces besoins à 170 milliards dollars par an, d'ici 2025.

CHINE

Amélioration de l'efficacité du dédouanement en 2020

La Chine a amélioré l'efficacité du dédouanement pour faciliter le commerce extérieur en 2020, ont déclaré les autorités douanières.

En décembre 2020, il fallait respectivement en moyenne 34,91 heures et 1,78 heure pour passer les douanes chinoises à l'importation et à l'exportation, soit une réduction, respectivement, de 1,82 heure et 0,95 heure par rapport à l'année d'avant, selon les données de l'Administration générale des douanes chinoises.

Comparé à 2017, le temps de dédouanement à l'importation des

douanes chinoises a été réduit de 64,2%, tandis que le temps de dédouanement à l'exportation a chuté de 85,5%, a relevé la même source.

La Chine a continué de rationaliser ses procédures douanières, réduisant cette année le nombre de certificats requis pour le dédouanement à 41, contre 86 en 2018, dont la plupart peuvent être demandés en ligne.

Les douanes chinoises ont également supprimé l'année dernière 15 milliards de yuans (environ 2,32 milliards de dollars) pour les frais de construction portuaire et 960 mil-

lions de yuans pour les droits portuaires sur le fret et les frais de sécurité pour les installations portuaires, a déclaré l'administration.

Pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le commerce extérieur, la Chine a mis en œuvre une série de politiques, dont celles qui simplifient les procédures douanières et réduisent les coûts des entreprises.

En 2020, les douanes chinoises ont supprimé 268,77 milliards de yuans d'impôts pour les entreprises commerciales étrangères.

Chine : l'activité manufacturière s'est tassée en janvier en raison du Covid

L'activité manufacturière en Chine s'est légèrement tassée en janvier, indiquent des chiffres officiels publiés dimanche, alors que le géant asiatique s'empresse d'enrayer une récente vague de coronavirus dans le nord du pays.

L'indice d'activité des directeurs d'achat (PMI), référence pour l'activité manufacturière, s'est établi à 51,3 ce mois.

Le chiffre est légèrement inférieur à celui de décembre qui s'était élevé à 51,9. Un nombre supé-

rieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en deçà, il traduit une contraction.

"Récemment, des foyers d'épidémie ont surgi successivement dans plusieurs endroits à travers le pays, et la production et les opérations de certaines entreprises ont été temporairement affectées", a indiqué Zhao Qinghe, un responsable du Bureau national des statistiques (NBS). La période autour du Nouvel an lunaire est traditionnellement perçue comme une "basse saison"

pour l'industrie manufacturière, a-t-il ajouté.

Les dernières données montrent que le climat d'affaires reste fragile pour les petites entreprises, même si la consommation domestique a démarré à l'approche de la période des fêtes.

La demande à l'exportation a baissé après Noël sur fond de progression de la pandémie à travers le monde, a poursuivi le NBS.

Le PMI non-manufacturier a connu une chute

plus importante à 52,4 contre 55,7 le mois dernier. "Le secteur des services pourrait porter le poids de la nouvelle vague de Covid-19, le durcissement des restrictions sanitaires et la réimposition de mesures d'isolement et d'interdictions de voyager dans certaines régions de la Chine", fait valoir une récente étude de Nomura.

"Le secteur du bâtiment pourrait faire face à une pression à la baisse en raison d'une météo plus froide que d'habitude cet hiver", a-t-on ajouté.

ROYAUME-UNI

Vers l'adhésion à l'accord de libre-échange transpacifique (CPTPP)

Le Royaume-Uni va demander son adhésion à l'accord de libre-échange transpacifique, le partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP), a annoncé le ministre britannique du Commerce international, samedi, dans un communiqué.

La ministre au Commerce international Liz Truss va officiellement demander lundi l'adhésion du Royaume-Uni à ce traité de libre-échange, qui rassemble onze pays de la zone Pacifique dont l'Australie, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique et le Vietnam.

Les négociations entre Londres et les partenaires du CPTPP devraient commencer cette année, a précisé le ministère.

Un an après le départ de Londres de l'Union européenne, "nous forçons de nouveaux partenariats qui

apporteront d'énormes avantages économiques au peuple du Royaume-Uni", a réagi le Premier ministre britannique Boris Johnson.

"Postuler pour devenir le premier nouveau pays à rejoindre le CPTPP prouve notre ambition de faire des affaires dans les meilleures conditions avec nos amis et partenaires partout dans le monde et d'être un fervent champion du libre-échange mondial", a-t-il ajouté.

L'adhésion au traité offrira "d'énormes occasions", a assuré de son côté Liz Truss, "cela signifiera des droits de douane plus bas pour les constructeurs automobiles et les producteurs de boissons et un meilleur accès pour nos excellents fournisseurs de services, créant des emplois de qualité et une plus grande prospérité pour les gens d'ici".

Contrairement à l'Union européenne, rejoindre ce groupe de pays à la "croissance rapide" se ferait "sans conditions", a souligné Mme Truss sur la chaîne Sky News: "nous n'aurions pas de contrôles de nos frontières, nous ne devrions pas contribuer financièrement".

Le CPTPP a été lancé en 2019 pour supprimer les barrières commerciales entre les onze pays qui le composent, et qui représentent près de 500 millions de consommateurs dans la région Asie-Pacifique.

Son objectif est aussi de contrer l'influence économique croissante de la Chine.

Ce partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) est la nouvelle version du pacte de libre-échange transpacifique (TPP).

AGRICULTURE
Urgence de transformer les systèmes agroalimentaires mondiaux (FAO)

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a appelé à mener une "action mondiale qui repose sur des synergies" pour transformer les systèmes agroalimentaires, "avant qu'il ne soit trop tard", a indiqué la FAO sur son site web.

"Il faut opérer des changements selon une approche holistique si l'on veut s'attaquer à des questions telles que le changement climatique, la production agricole, la démographie, les exigences des consommateurs, la biodiversité, la nutrition, les organismes nuisibles, ou encore les technologies du secteur alimentaire", a expliqué M. Dongyu lors d'une table ronde qui a rassemblé des experts de haut niveau à l'occasion de la réunion annuelle du Forum économique mondial habituellement organisée à Davos, qui se déroule en ligne cette année.

Le directeur a souligné, dans ce sens la nécessité de "faire preuve de solidarité, agir de toute urgence, être responsable, innover et prendre des mesures concrètes", afin de garantir un approvisionnement alimentaire durable pour les quelque 10 milliards de personnes qui devraient peupler la planète d'ici à 2050.

"Nous savons que les ressources - intellectuelles, financières et matérielles ne manquent pas pour stimuler l'innovation et transformer les systèmes agroalimentaires", a poursuivi M.

Qu faisant observer que "l'innovation, en particulier numérique, avait connu un véritable essor dans le contexte des restrictions liées à la pandémie, ce qui a entraîné certains changements, qui feront probablement partie intégrante de tous les secteurs et en deviendront des caractéristiques permanentes à long terme". M. Dongyu a signalé également que la fracture numérique demeurerait trop profonde car, trop souvent, les familles de petits agriculteurs en milieu rural font face à plusieurs problèmes, connectivité insuffisante, aversion au risque, informations insuffisantes, manque d'argent, faibles compétences numériques et faible niveau d'instruction.

Il a appelé à mener une action concertée pour aider les pays et les régions à résorber leur fracture numérique.

Selon le site de la FAO, le domaine des systèmes alimentaires fera l'objet d'un important sommet organisé par les Nations Unies, plus tard dans l'année.

Le Forum économique mondial, qui rassemble plus de 1.500 dirigeants d'entreprises, chefs de gouvernements et acteurs de premier plan de la société civile issus de plus de 70 pays, permet des échanges de vues au sujet des défis économiques, environnementaux, sociaux et technologiques qui se font jour dans le contexte de la pandémie de covid-19.

Cette année, la réunion, qui dure une semaine, porte sur le thème "2021, une année décisive pour rétablir la confiance".

ALGER

Sept individus arrêtés et des quantités de drogues et de psychotropes saisies

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de 07 individus et à la saisie de quantités de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué samedi un communiqué de ces services.

La première affaire a été traitée par la brigade de police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Zéralda sur la base d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogues (cannabis) et de psychotropes.

L'opération a abouti à l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule touristique accompagné de deux autres personnes.

Après perquisition du domicile du suspect, les éléments de la police judiciaire en charge de cette opération ont saisi (10) morceaux de cannabis et (110) comprimés psychotropes de type Rivotril et (47) comprimés de Pregabaline, une arme blanche et un montant de 6000 DA. Dans une affaire distincte, la même brigade a reçu des informations sur un trafiquant de drogues (cannabis). Appréhendé et fouillé, le suspect avait en possession (03) morceaux de cannabis de (09) grammes et un montant de 37.500 DA.

Après la perquisition de son domicile, les agents de la police ont saisi (62) g de cannabis.

Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur des la République territorialement compétent.

Par ailleurs, les éléments de la première sûreté urbaine de Tessala El Merdja (Bir Touta) ont arrêté (02) suspects impliqués dans une affaire de possession de comprimés psychotropes.

Après les avoir soumis à la fouille corporelle, les agents de police ont saisi un montant de 18.665 DA, 09 ordonnances vierges, 06 lames de rasage, 07 flacons contenant une solution médicale et 02 bâtons, outre un véhicule touristique.

Les mis en cause ont été présentés au procureur de la République territorialement compétent.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 158 blessés en une journée

Quatre (04) personnes sont décédées et 158 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation durant les dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche la Protection civile (PC) dans un communiqué.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid 19, les unités de la PC ont effectué durant les dernières 24 heures, 43 opérations de sensibilisation à travers 4 wilayas (28 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappels aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Les unités de la PC ont effectué 34 opérations de désinfections générales à travers 4 wilayas (18 communes), a précisé la même source, ajoutant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où la PC a mobilisé pour les deux opérations 154 agents, 25 ambulances et 15 engins d'incendie.

Par ailleurs, les éléments de la PC ont prodigué des soins de premières urgences à 12 personnes incommodes par le monoxyde de carbone CO émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leur domicile dans les wilayas de Médéa (8 personnes), Tiaret (3 personnes), et une personne à Tipaza, a indiqué la même source, relevant que les victimes ont été prises en charge.

Les secours de la wilaya d'Oran sont intervenus également, suite à une fuite de gaz de ville, suivi d'une explosion à l'intérieur d'une habitation vétuste composée de 3 pièces, à la cité Kastor nouveau, commune de Gdyl, causant le décès d'une personne, âgée de 60 ans, suite à l'effondrement de la bâtisse, ainsi que des fissurations et l'effondrement du plafond de la bâtisse mitoyenne.

Les éléments de la PC sont aussi intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et industriels à travers les wilayas de Sidi Bel Abbes, Tlemcen, Mila, Oran et Tizi Ouzou, a indiqué la même source, ajoutant que ses incendies ont causé des gênes respiratoires à 10 personnes.

En outre, les unités de la PC ont enregistré 2.324 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et de désinfections relatifs au Covid-19.

POLICE DES FRONTIÈRES

12,6 millions de voyageurs en moins en 2020

Les services de la Police des frontières ont enregistré quelque 12,6 millions de voyageurs en moins durant l'année 2020 contre plus de 16,5 millions en 2019 sur l'ensemble des frontières nationales, a indiqué dimanche à Alger le Contrôleur de police, Mohamed Noui Sifi, directeur de la Police des frontières.

Dans une conférence de presse consacrée au bilan annuel des activités de la Police des frontières, M. Sifi a fait état de 4,9 millions de voyageurs en 2020, contre 16,7 millions en 2019, une différence de 12,6 millions de voyageurs en mois, soit -75%.

Plus explicite, le directeur de la Police des frontières a précisé que la pandémie avait affecté directement le déplacement des individus à travers les frontières, et s'était traduit par la diminution de 75,96 % du nombre des vols (toutes compagnies aériennes confondues), passant de 71.690 vols en 2019 à 17.237 en 2020, soit une différence de 54.453 vols.

Concernant le trafic maritime, un total de 7548 liaisons a été enregistré en 2020, contre 9295 en 2019, un déficit de 1747 liaisons, soit -18,79%. Pour ce qui est du trafic routier, on relève 677.289 véhicules qui ont traversé les frontières en



2020, contre 2.4 millions en 2019, une diminution de 1,7 millions de véhicules, soit -72,01%, a-t-il encore affirmé.

S'agissant des opérations de rapatriement des citoyens de et vers l'étranger, les services de la police des frontières ont assuré le traitement des passagers, dans un contexte "particulier", marqué par la mise en place des procédures spécifiques, notamment la vérifi-

cation de l'éligibilité des passagers au rapatriement.

Il a été question aussi de la vérification de la conformité des autorisations exceptionnelles d'entrée et de sortie, en sus de l'encadrement, en coordination avec les services concernés, des opérations d'acheminement vers les centres de confinement.

Dans ce sillage, le responsable a fait état de 45.983

personnes rapatriés dont plus de 40.000 citoyens par voie aérienne.

Le nombre des ressortissants étrangers et des binationaux rapatriés s'est élevé à 141.928 personnes, a ajouté M.Sifi.

Evoquant les mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19, le Contrôleur de police a relevé l'application des mesures barrières au sein des effectifs policiers au niveau des sites frontaliers, en les dotant d'équipements de protection individuels, faisant état de 474 cas confirmés au sein des effectifs policiers, dont 4 décès.

Et d'ajouter que les différentes brigades de la PAF veillent au respect des mesures préventives par les équipages des navires cargo algériens en provenance de l'étranger tout en mettant des restrictions sur la circulation des équipages de navires étrangers sur le sol sauf pour des raisons de service.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Près de 3.600 affaires traitées en 2020

Les services de la police aux frontières (PAF) ont traité en 2020 près de 3.600 affaires impliquant 5.000 individus, contre plus de 12.000 en 2019, soit une baisse de 70,50%, a indiqué dimanche à Alger le directeur de la PAF, le contrôleur de police, Sifi Mohamed Noui.

Présentant lors d'une conférence de presse le bilan des activités de la PAF au cours de l'année écoulée, M.

Sifi a affirmé qu'en 2020, quelque 3.581 affaires ont été traitées, contre 12.146 en 2019, soit une différence de 8.560 affaires et une baisse de 70,50%.

Le même responsable a expliqué cette baisse par la situation générale du pays et de par le monde, induite par la propagation de la pandémie du nouveau Coronavirus et les mesures prises à cet effet, ayant conduit à une baisse des mouvements de circulation des personnes à travers les frontières.

Le nombre d'individus impliqués dans les affaires enregistrées au cours de l'année 2020 par les brigades de la PAF a atteint 4.977, dont 2.628 individus

déférés devant le Parquet, a-t-il précisé.

Les affaires traitées concernent des crimes liés aux faux et usage de faux, vols, trafic illégal de drogues, de véhicules, d'armes et de munitions.

Il s'agit en outre de la contrebande, de l'émigration clandestine, de l'arrestation d'individus recherchés et de la pénétration illégale des frontières, ainsi que d'autres délits.

Pour sa part, le chef de la cellule de la communication à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Laroum Amar a indiqué, lors de sa présentation du bilan de la cellule pour l'année 2020, que les services de la Sûreté nationale avaient reçu plus de 2,6 million d'appels téléphoniques à travers les différents numéros gratuits.

Pour le même responsable, il ne s'agit pas seulement d'un bilan qui s'arrête aux chiffres, mais d'une indication quant à l'importance de la communication entre le citoyen et les services de sécurité, à tout moment et en

toutes circonstances.

Pour faire face à la pandémie du nouveau Coronavirus, les services de la police ont pris part à plusieurs activités de sensibilisation visant à juguler sa propagation, soit sur le terrain ou via les réseaux sociaux et le site web de la DGSN, avec un total d'activités dépassant les 180.000, a-t-il souligné.

Le commissaire divisionnaire a, en outre, indiqué que le nombre des abonnés à la page officielle Facebook de la DGSN avait connu une nette hausse lors de l'année 2020, due selon lui, à la période de confinement sanitaire qui a également été caractérisée par l'engouement du citoyen pour les différents espaces d'échange virtuels.

Plus précis, M. Laroum révèle que le nombre des followers de la page Facebook de la DGSN a grimpé d'environ 800.000 en 2019, à plus d'un million en 2020.

Ainsi, le nombre global des suiveurs des plateformes de communication de la DGSN s'élève à plus de 3,4 millions de personnes.

MOSTAGANEM

290 millions de dinars pour raccorder les zones d'ombre au réseau électrique

Une enveloppe de 290 millions de dinars a été allouée pour le raccordement des zones d'ombre de la wilaya de Mostaganem au réseau d'énergie électrique, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Energie.

Ce programme, qui vise à raccorder 2.307 foyers répartis entre 50 zones d'ombre, a été financé du budget de la wilaya dans le cadre du programme d'énergie et par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on indiqué.

A ce jour, 19 zones d'om-

bre (559 foyers) ont été raccordées au réseau électrique et les travaux de raccordement de 1.066 foyers (20 zones) sont en cours, tandis que 11 autres opérations concernant 692 foyers sont en voie de lancement ou en phase d'étude, a précisé la même source.

Les zones d'ombre dans la wilaya de Mostaganem ont bénéficié, dans le cadre du même programme, de 11 autres opérations financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour un coût de 138 millions DA, a ajouté la direction de

l'Energie. Dans le cadre de ce programme, qui permet d'alimenter 11 zones d'ombre en gaz natu rel, 1.138 foyers ont été raccordés en cette matière vitale tandis que les travaux sont en cours pour raccorder 1.067 foyers de trois autres zones, a-t-on fait savoir.

L'opération entre dans le cadre du programme de développement d'urgence que les autorités locales de Mostaganem ont tracé au profit de 462 zones d'ombre, avaient indiqué précédemment les services de la wilaya.

Le programme, lancé durant le second semestre

2020, comprend l'alimentation en eau potable et le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi que la réalisation des réseaux d'assainissement et l'ouverture de voies au profit de ces zones, qui bénéficient de la priorité, soit un total de 284 opérations de développement.

Jusqu'au mois de décembre dernier, 242 projets de développement ont été réceptionnés, alors que les travaux sont en cours dans 45 autres, le tout pour un budget global de 3 milliards DA, selon la même source.

MEXIQUE - ETATS-UNIS

Massacre de migrants : deux Guatémaltèques et deux Mexicains identifiés parmi les 19 victimes

Deux ressortissants guatémaltèques et deux mexicains ont été identifiés parmi les 19 corps retrouvés brûlés sur une route rurale dans une zone frontalière entre le Mexique et les Etats-Unis, a-t-on indiqué samedi de source judiciaire.

"Pour le moment, quatre victimes ont été identifiées grâce à des informations des familles, dont deux de nationalité mexicaine et deux de nationalité guatémaltèque", a déclaré dans un communiqué le parquet de Tamaulipas, dans le nord du Mexique.

Les quatre victimes sont les premières à être identifiées par les autorités mexicaines après les incidents survenus le 22 janvier dans la municipalité de Camargo.

Les habitants de la ville de Comitancillo, au Guatemala, soupçonnent qu'au moins une douzaine de leurs proches font partie des 19 personnes qui ont été retrouvées brûlées, selon les autorités du pays d'Amérique centrale.

De manière préliminaire et sous réserve des résultats définitifs, il a été déterminé que 16 (victimes) étaient de sexe masculin, une de sexe féminin tandis que deux



corps sont en attente de clarification et n'ont pas de raison du degré élevé de calcination", a précisé le parquet. Les autorités ont établi que la camionnette où les corps ont été retrouvés avait reçu 113 impacts de balles. Selon les premiers éléments de l'enquête, aucune douille n'a été trouvée sur

place, le parquet n'excluant pas que les victimes aient pu être tuées dans un autre endroit. Camargo, 15.000 habitants, est frontalière du Texas et proche de l'Etat mexicain du Nuevo León.

La ville est également voisine de Miguel Aleman (20.000 habitants) jouxtant la

ville américaine de Roma (Texas). En janvier 2019, 24 cadavres, dont 15 calcinés, avaient été retrouvés à Miguel Aleman, après des affrontements entre groupes criminels.

La région est régulièrement le théâtre d'affrontements entre le cartel du Nord-Ouest, qui contrôle une partie du Nuevo León, et celui du Golfe, qui depuis des décennies sévit à Tamaulipas.

Le Mexique a enregistré 34.523 assassinats en 2020, en léger recul par rapport à 2019 (34.608) qui marquait un record depuis que le gouvernement a commencé à les recenser en 1997, selon des chiffres officiels.

La violence n'a cessé de croître dans le pays depuis fin 2006, date à laquelle la lutte contre le trafic de drogue est devenue l'affaire de l'armée, avec plus de 300.000 assassinats depuis cette date.

ENVIRONNEMENT

Les affaires de contentieux climatiques dans le monde ont doublé en 3 ans (rapport)

Les affaires de litige climatique ont presque doublé au cours des trois dernières années, obligent de plus en plus les gouvernements et les entreprises à mettre en œuvre leurs engagements en faveur du climat, selon un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), publié sur son site web.

Le rapport, publié en coopération avec le Centre Sabin pour le droit sur le changement climatique de l'Université Columbia (Etats-Unis), fait état de 1.550 affaires liées au changement climatique déposées en 2020 dans 38 pays (39 si l'on tient compte des tribunaux de l'Union européenne), contre 884 poursuites judiciaires déposées dans 24 pays en 2017.

Alors que les litiges climatiques continuent d'être concentrés dans les pays à revenu élevé, les auteurs du rapport s'attendent à ce que la tendance se développe davantage dans les pays du Sud.

Le document répertorie les cas récents en Afrique du Sud, en Colombie, en Inde, au Pakistan, au Pérou et aux Philippines.

Les auteurs du rapport ont fait savoir que "les profils des plaignants sont également de plus en plus diversifiés, avec des ONG et des partis politiques rejoints par des jeunes, des personnes âgées, des migrants et des peuples autochtones.

"Tout comme ils sont particulièrement vulnérables à la Covid-19, ces groupes de plaignants sont souvent aux premières loges du changement climatique, endurant des conditions météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer et la pollution", ont-ils alerté.

"Les citoyens se tournent de plus en plus vers les tribunaux pour avoir accès à la justice et exercer leur droit à un environnement sain", a fait constater Arnold Kreilhuber, Directeur par intérim de la division juridique du PNUE, cité dans le rapport.

Pour ce responsable au PNUE, les juges et les tribunaux ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution de la crise climatique.

Concernant les tendances récentes des litiges climatiques identifiées, les auteurs du rapport citent notamment les violations des droits climatiques, "c'est-à-dire que les affaires reposent de plus en plus sur les droits humains fondamentaux, y compris le droit à la vie, à la santé, à l'alimentation et à l'eau", ont-ils fait observer.

Le rapport mentionne par ailleurs l'incapacité des gouvernements à faire respecter leurs engagements en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Il relève également la non-divulgence des informations sur les entreprises qui donnent des informations fausses ou trompeuses sur les impacts du changement climatique.

Dans les années à venir, le PNUE s'attend à ce que les litiges climatiques se multiplient devant les instances nationales et internationales.

L'agence onusienne relève notamment les entreprises qui signalent de manière erronée les risques climatiques, les gouvernements qui ne s'adaptent pas aux événements météorologiques extrêmes et les affaires engagées pour faire appliquer les décisions judiciaires antérieures.

Le PNUE s'attend également à une augmentation des cas concernant les personnes déplacées par les effets du changement climatique.

Le rapport rappelle que le PNUE est le principal porte-parole mondial en matière d'environnement.

L'organisation onusienne joue un rôle de chef de file et encourage les partenariats pour assurer la protection de l'environnement en encourageant, en informant et en permettant aux nations et aux peuples d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.

APS

CUBA

Accident de bus : dix morts

Au moins dix personnes sont mortes dans un accident de bus qui transportait des enseignants, sur une route entre La Havane et la province voisine de Mayabeque, ont annoncé samedi les autorités cubaines. "Nous pleurons les pertes en vies humaines et les blessés

dans l'accident d'un autobus à Mayabeque. Nos condoléances à la famille et aux amis", a déclaré le président cubain Miguel Diaz-Canel.

L'accident s'est produit vendredi soir dans la municipalité de Güines, à environ 54 km de La Havane, et jusqu'à présent a

laissé "dix morts, neuf sur place et un à l'hôpital", ont indiqué les autorités, selon le portail de l'Agence de presse officielle cubaine. L'autobus a quitté la route et s'est renversé, faisant 24 blessés qui ont été transférés dans les hôpitaux voisins et dans la capitale.

SÉNÉGAL

La mort de 750 pélicans dans un Parc national liée à un sous-type de la grippe aviaire

La mort de 750 pélicans dans le Parc national des oiseaux de Djoudj, au nord du Sénégal, est liée à l'influenza aviaire de type A, un sous-type de la grippe H₅N₁, communément appelée grippe aviaire, a indiqué le ministre sénégalais de l'Environnement, Abdou Karim Sall.

S'exprimant sur une radio locale, M. Sall a indiqué qu'une

mission technique conduite par le ministère sénégalais de l'Elevage et l'ensemble des parties concernées allait se déplacer ce samedi au niveau du Parc national des oiseaux de Djoudj. Selon le ministre, les mesures prises par son ministère sont entre autres, l'interdiction de l'accès au parc, la suspension des balades en pirogue le long du

marigot, la destruction des carcasses et des déchets, le renforcement de la surveillance du parc et la sensibilisation des agents et des populations aux dispositions à prendre.

En début de semaine, la direction des Parcs nationaux a signalé une "forte" mortalité de 750 pélicans blancs dont 740 jeunes au Parc national

des oiseaux de Djoudj. Le ministère sénégalais de l'Elevage avait annoncé au courant de ce mois la présence de la grippe aviaire dans une ferme agricole dans la région de Thiès. Des milliers de poulets avaient été abattus et la ferme traitée. Les autorités sénégalaises chargées de l'élevage avaient indiqué que la situation était sous contrôle.

NOUVELLE ZÉLANDE

Atteindre la neutralité carbone avec moins de vaches et plus de voitures électriques

Moins de vaches, moins de voitures à essence mais davantage de véhicules électriques...

La Nouvelle-Zélande a dévoilé dimanche les pistes devant mener l'archipel vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. Ces suggestions font partie d'un ensemble de recommandations élaborées par la Commission contre le réchauffement climatique au sujet des mesures que le pays doit prendre pour réduire radicalement ses émissions de gaz à effet de serre. Le président de la Commission Rod Carr a reconnu que ces recommandations étaient ambitieuses, tout en les jugeant réalistes et en rappelant que l'heure était aux actions "immédiates et décisives".

"En tant que pays, nous devons adopter des changements durables qui entraînent des transformations si nous souhaitons atteindre nos objectifs", a-t-il dit.

"Quelques actions sont capitales pour atteindre ces objectifs: il faut promouvoir les véhicules électriques, accélérer la production d'énergie renouvelable, favoriser

les pratiques agricoles respectueuses du climat, et favoriser la reforestation permanente et essentiellement indigène." La Première ministre travailliste Jacinda Ardern a estimé que le projet de la Commission, qui doit désormais faire l'objet de consultations publiques, montrait que la transformation n'était pas synonyme de fardeau économique.

"Le coût économique de l'action n'est pas aussi élevé que certains le pensaient auparavant.

"La réalité est que l'action contre le réchauffement climatique génère des opportunités économiques pour la Nouvelle-Zélande", a-t-elle dit.

La Commission a observé que les efforts actuellement réalisés par le pays en matière climatique n'étaient pas suffisants pour atteindre l'objectif international qui est de limiter à 1,5 degré l'élévation des températures par rapport à l'ère préindustrielle. Mais elle ajoute que le coût d'une action décisive n'est pas si élevé.

Tourner la page des énergies fossiles

impliquerait des centaines de suppressions d'emplois dans les secteurs du charbon, du pétrole ou du gaz.

Mais la Commission s'attend à ce que beaucoup de travailleurs soient réemployés dans "l'économie circulaire, le développement des biocarburants et de l'hydrogène, ou encore dans le développement des nouvelles technologies." La Commission vise en 2032 la fin de l'importation des véhicules consommant des énergies fossiles et projette que plus de la moitié des trajets de véhicules légers se feront à l'électrique en 2035.

Pour réduire les émissions de méthane, la Commission observe que les éleveurs doivent améliorer leurs performances en réduisant de 15% les cheptels en 2030, par rapport à leur taille de 2018.

Elle table notamment sur une amélioration de la productivité pour maintenir le niveau de production.

Le gouvernement doit se prononcer d'ici la fin de l'année sur l'adoption des recommandations.

CARDIOPATHIES

Plus de 50% des décès en Algérie dus aux maladies chroniques

Les maladies chroniques sont à l'origine de près de 57% des décès en Algérie, dont 66% sont âgés de 30 à 69 ans, a révélé samedi à Alger, Pr.

Soraya Belamri, responsable du Service des causes médicales de décès à l'Institut national de santé publique (INSP).

"Les données des fichiers nationaux de l'INSP font ressortir que les maladies cardiovasculaires, les tumeurs, les maladies respiratoires et endocriniennes sont les principales causes de décès en Algérie avec des taux respectifs de 22%, 13%, 6% et 4,5%", a précisé Pr Belamri dans son intervention à l'occasion du lancement par le ministre de la santé du "Plan national Infarctus Algérie".

"Les maladies non transmissibles (MNT) touchent près de 60% de sujets de sexe féminin tandis que le reste du taux touche les sujets de sexe masculin", a-t-elle expliqué ajoutant que les études de l'INSP ont montré que près de 60% des MNT causent le décès des sujets âgés de 30-69 ans.

Les maladies cardiovasculaires re présentent 34% chez la catégorie sus-citée dont 36% chez les sujets de sexe masculin et 31% chez les femmes", relevant que les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) faisaient état de "15 millions de décès chez les sujets de 30-69 ans à travers le monde". S'agissant de l'établissement des certificats de décès délivrés par les médecins au niveau des directions de la santé qui les transmettent à leur tour à l'INSP, il a affirmé que l'opération avait connu une grande amélioration durant les dernières années", relevant les carences qui subsistent notamment l'utilisation de la paperasse au lieu de la numérisation". Après avoir appelé à la nécessité de renforcer la formation et de numériser l'opération ainsi que le recours aux bureaux d'admission en vue d'aider les décideurs à améliorer la situation sanitaire, elle a fait observer que de nombreux médecins ne remplissent qu'une partie du certificat de décès.

L'INSP a formé près de 6.000 médecins sur l'établissement, en bonne et due forme, des certificats de décès qui peuvent être servis dans la classification des principales maladies qui causent le décès à travers le pays. Concernant la prise en charge des cardiopathies notamment l'infarctus, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité "de former les médecins généralistes (30.000 au secteur public et 11.000 au privé) sur la manière de prescrire les premières doses des médicaments notamment dans les régions qui manquent de médecins spécialistes.

Is ont également annoncé le lancement d'une application créée par la Société algérienne de cardiologie en vue d'organiser cette prise en charge entre les 14 services de cardiologie des établissements hospitalo-universitaires et les centres de base.

CANCER

Lancement de la plateforme numérique de prise de rendez-vous pour la radiothérapie

La sous-directrice des services de santé au ministère de la Santé, Dr. Lamia Yacef a fait état du lancement "effectif" février prochain, de la plateforme numérique pour la prise de rendez-vous de radiothérapie au profit des cancéreux partout sur le territoire national. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), la responsable a affirmé que "la mise en service de la plateforme numérique relative à l'organisation et à la prise de rendez-vous pour les séances de radiothérapie bénéficiera équitablement à tous les cancéreux partout dans le pays". Ces dernières années, les Centres anti-cancer (CAC) au nord du pays où est notée une densité de population s'avèrent incapables de prendre en charge tous les patients en matière de prise de rendez-vous, d'où le recours de la tutelle à la mise en place de cette plateforme pour l'organisation et la répartition des rendez-vous entre les différents centres de soins, le but étant de rapprocher les cancéreux de leur lieu de résidence. De surcroît, l'organisation des rendez-vous pour les séances de radiothérapie constitue, selon les experts, parmi les dysfonctionnements relevés dans le Plan national de lutte anti-cancer 2015/2019, voire un des points faibles dans la prise en charge des cancéreux sur le plan national. S'agissant des équipements destinés à ce type de soins, Dr. Yacef a fait état de 52 accélérateurs repartis à tra-

vers le territoire national, dont 42 relevant du secteur public et 10 du secteur privé. Pour ce qui est de la qualité des soins, la même responsable a relevé "une nette amélioration ces dernières années", et ce à la faveur de l'ouverture d'unités de dépistage et de chimiothérapie au niveau de chaque établissement public hospitalier. Entre autres insuffisances relevées en matière de prise en charge des patients cancéreux, Dr. Yacef cite celles inhérentes au cancer pédiatrique que l'Etat œuvre à rattraper au cours des prochaines années. Dans le but d'améliorer la prise en charge de cette catégorie, l'Institut national de santé publique (INSP) avait lancé, en 2017, le Registre national du cancer pédiatrique, comme pour le registre pour les cancéreux adultes créé en 2014.

Une étude réalisée par le même institut en 2018 avait démontré qu'un taux de 23% des enfants cancéreux résidant dans les régions de l'Est et 4% résidant dans les régions de l'Ouest, suivent leur traitement dans le Centre du pays, ce qui prouve le manque des structures qui prennent en charge ce type de cancer.

Selon les spécialistes, les types de cancer répandus parmi les enfants apparaissent de façon brutale et progressent vite, ce qui requiert leur prise en charge le plus tôt possible, d'autant que la plupart de ces pathologies peuvent être traitées si des soins précoces sont dispensés.

ALGÉRIE - BILAN CORONAVIRUS

217 nouveaux cas, 192 guérisons et 3 décès ces dernières 24 heures en Algérie (Fourar)

Deux cent dix-sept (217) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 192 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 107339, dont 217 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2891 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 73344, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 19 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré plus de 10 cas, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, 27 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect



des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

CORONAVIRUS - VACCINATION

La quantité du vaccin contre le Covid-19 sera "suffisante" (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a rassuré dimanche à Alger que la quantité des doses du vaccin contre le Covid-19 que l'Algérie compte importer sera "suffisante", affirmant que l'opération de vaccination, entamée samedi en Algérie, s'étalera sur toute l'année 2021.

"La quantité du vaccin sera suffisante tout au long de cette année.

Cette opération ne va pas se dérouler une ou deux jours, mais va s'étaler sur

toute l'année" en cours, a-t-il indiqué, avant de se voir administrer, dans une polyclinique à Alger, le vaccin contre le COVID-19, ajoutant que "nous avons nos traditions dans ces campagnes de vaccination, il faut que ça soit une opération ordinaire". Auparavant, M. Djerad avait engagé des discussions avec des citoyens, avant de se faire vacciner.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est fait vacciner dimanche à

Alger dans la foulée du lancement samedi de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19), entamée symboliquement à partir de la wilaya Blida, premier foyer national de la pandémie.

Il s'est fait vacciner au niveau de la polyclinique "Les Sources" (hauts de l'Algérie), relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Bouchenafa.

Le vaccin sera distribué en premier dans les wilayas "durement" touchées par la pandémie (Fourar)

Le vaccin contre la Covid-19 sera distribué à partir d'aujourd'hui au niveau des wilayas qui sont "durement"

touchées par la pandémie, a déclaré dimanche le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, assurant que le vaccin arrivera également dans l'ensemble des wilayas du pays, de même que dans les zones d'ombre.

"La distribution du vaccin contre le coronavirus se fera à partir d'aujourd'hui au niveau des wilayas du pays qui sont durement touchées par la pandémie de coronavirus et ayant enregistré le plus grand nombre de cas de décès et de contamination à ce jour", a affirmé Dr Fourar, à l'occasion du lancement officiel de la campagne de vaccination dans la wilaya d'Alger au niveau de la polyclinique Bouchenafa.

Il a souligné que "le vaccin arrivera également dans l'ensemble des wilayas du pays et même dans les zones d'ombre", ajoutant qu'il y aura des "équipes mobiles" qui seront chargées de vacciner les populations des zones d'ombre, qui était aussi, selon lui, un "objectif de la campagne".

Pour ce qui est de la conservation du vaccin, Dr Fourar a affirmé que tous les moyens logistiques ont été mis à la disposition de toutes les wilayas pour conserver le vaccin et l'offrir également dans de "bonnes conditions aux personnes éligibles".

Il a assuré aussi que la

stratégie de vaccination adoptée par l'Etat, est une "stratégie modulable et flexible", qui peut être "améliorée au fur et à mesure" de manière à toucher toutes les populations ciblées. Selon lui, la réussite de la campagne de vaccination tient de la mobilisation de tout le monde qui doit montrer que "l'Algérie a les moyens et les capacités de vacciner sa population".

A cet effet, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a fait appel à la presse qui a un grand rôle "positif" à jouer dans la sensibilisation du citoyen sur l'intérêt de la vaccination.

"Il faut que le citoyen soit vraiment informé que le vaccin est le seul moyen pour stopper la propagation du coronavirus et surtout de réduire le nombre des cas qui développent de graves complications", estime Dr Fourar, appelant par la même occasion au respect des mesures de protection, dont le "lavage des mains, la distanciation physique et le port obligatoire du masque" et de rester vigilant même après avoir fait le vaccin, car ces mesures sont "complémentaires à la vaccination".

Le suivi de la campagne de vaccination sera assuré au quotidien via la plateforme numérique mise en place pour suivre "toutes les per-

sonnes vaccinées et pour qu'elles puissent recevoir la deuxième dose de vaccin après une période de 21 jours", selon Dr Djamel Fourar, qui a tenu à préciser que "la campagne se poursuivra progressivement durant l'année.

Le même responsable a rassuré la population que la vaccination contre le coronavirus ne présente aucun danger sur la santé et qu'aucun "effet négatif" n'a été signalé par toutes les personnes qui ont reçu les premières doses de vaccin russe Sputnik-V samedi dans la wilaya de Blida. Pour arriver à ce niveau d'organisation et de mobilisation pour réussir le lancement de la campagne de vaccination, "un travail a été fait, notamment la formation des équipes chargées de la vaccination à échelle nationale, et ce grâce à la contribution des experts de la vaccination au niveau du ministère de la Santé", a souligné le Dr Fourar.

La campagne de vaccination a été lancée officiellement samedi à partir de la wilaya Blida, qui était la première wilaya à subir le choc de cette pandémie, et aujourd'hui c'est au tour de la wilaya d'Alger.

Le premier lot du vaccin russe anti-Covid-19 "Sputnik-V" a été réceptionné vendredi à l'aéroport de Boufarik à Blida.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE
Au moins 2.219.793 décès

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 2.219.793 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi dimanche à partir de sources officielles.

Plus de 102.514.200 cas d'infection ont été également diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 62.182.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de samedi, 13.683 nouveaux décès et 511.755 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.130 nouveaux morts, le Mexique (1.495) et le Brésil (1.279).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 439.536 décès pour 26.075.103 cas recensés, selon le comptage de l'université américaine Johns Hopkins.



Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 223.945 morts et 9.176.975 cas, le Mexique avec

158.074 morts (1.857.230 cas), l'Inde avec 154.274 morts (10.746.183 cas), et le Royaume-Uni avec 105.571 morts (3.796.088 cas). Parmi

les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 182 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovaquie (168), le Royaume-Uni (156), la République tchèque (152) et l'Italie (146). L'Europe totalisait dimanche 735.831 décès pour 33.294.313 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 595.569 décès (18.857.593 cas), les Etats-Unis et le Canada 459.451 décès (26.849.171 cas), l'Asie 240.102 décès (15.201.467 cas), le Moyen-Orient 97.426 décès (4.724.476 cas), l'Afrique 90.469 décès (3.555.504 cas), et l'Océanie 945 décès (31.685 cas).

BRÉSIL
1.279 nouveaux décès

Le Brésil a signalé samedi 1.279 décès dus au COVID-19 ces dernières 24 heures, en portant ainsi le bilan à 223.945 morts, a annoncé le ministère de la Santé.

Au cours de la même période, 58.462 cas supplémentaires ont été recensés,

pour un total de 9.176.975, a ajouté le ministère.

Sao Paulo, l'Etat du pays le plus touché par la pandémie, a recensé à ce jour 52.954 décès et 1.773.024 cas.

Le Brésil se classe au deuxième rang mondial derrière les Etats-Unis en

termes de décès liés au COVID-19, et troisième en nombre de cas après les Etats-Unis et l'Inde.

Il est en ce moment confronté à une deuxième vague épidémique, avec une forte augmentation de cas et de décès depuis décembre dernier.

TUNISIE
Acquisition au cours du mois de février des vaccins Pfizer et AstraZeneca

Un premier lot de 93600 doses de vaccin anti-covid19 de Pfizer sera acquis en mi-février et plus de 500 mille doses de vaccins britannique AstraZeneca seront procurées la fin du mois de février en Tunisie, a rapporté dimanche l'agence TAP citant un membre du comité scientifique pour la lutte contre le coronavirus.

Ces doses s'inscrivent dans le cadre de l'initiative internationale COVAX après l'annonce de l'approbation officielle de la demande de la Tunisie à côté de 18 autres pays qui ont déposé leur demande auprès de l'organisation mondiale de la santé (OMS), a précisé le responsable, Hechemi Louzir. Le ministère de la santé tunisien avait annoncé plutôt avoir accordé une autorisation

exceptionnelle et provisoire de commercialisation sur le marché tunisien d'une durée une année, au vaccin russe Sputnik après une autorisation le 11 janvier courant au vaccin américano-allemand BioNTech. Un comité directeur de la campagne nationale de vaccination contre le covid-19, a été tenu samedi pour la première fois en présence du ministre de la santé, Faouzi Mehdi, et des représentants de plusieurs ministères, structures ainsi que de la société civile qui vont contribuer à l'organisation de la campagne.

La réunion a permis d'examiner les tâches de chaque partie intervenante et les moyens d'assurer une meilleure coordination pour réussir la campagne de vaccination.

PARAGUAY
Réception prochaine de 300.000 doses du vaccin Covax

Le président du Paraguay, Mario Abdo Benitez, a annoncé, samedi, la réception en février de 300.000 doses de vaccins contre le Covid-19 dans le cadre du programme Covax, une initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Excellente nouvelle ! Le ministre de la Santé vient de m'informer que le mécanisme COVAX délivrera 300.000 doses à notre pays dans la seconde quinzaine de février", a déclaré Abdo Benitez sur les réseaux sociaux.

L'annonce intervient après que le ministre a semé des doutes la veille sur la

date de livraison des premières doses, bien que provenant de sociétés pharmaceutiques avec lesquelles le gouvernement paraguayen négocie en dehors de ce mécanisme multilatéral.

"Je pense qu'il y a des tensions entre les régions, entre l'Union européenne et certains pays, notamment en raison de l'énorme pression sur la production, qui ne suit pas la demande", avait-il souligné vendredi. Initialement, on s'attendait à ce que Covax, la plate-forme de l'OMS qui cherche une répartition équitable entre les pays pauvres et en développement, four-

nisse un premier lot pas avant mai ou juin, ce qui a été raccourci à mars par les autorités sanitaires au cours de cette semaine.

Le Paraguay a convenu avec Covax de fournir un total de 4,3 millions de doses avec un calendrier qui garantit dans la première étape de vacciner 30% de sa population, soit sept millions, tout en négociant en dehors de ce système avec les sociétés pharmaceutiques pour environ 3 millions.

Le Paraguay, qui a enregistré samedi 131.886 cas et 2.693 décès cumulés par le covid-19, a connu cette semaine une baisse des infections de 18%.

ETATS-UNIS
Manifestation devant un centre de vaccination à Los Angeles

Plusieurs dizaines de personnes ont brièvement perturbé le fonctionnement d'un centre de vaccination contre le coronavirus à Los Angeles, ont rapporté samedi des médias américains. Les manifestants, qui brandissaient des pancartes anti-vaccin et réclamaient la levée des confinements, se sont rassemblés à l'entrée du centre de vaccination, au Dodger Stadium, l'un des plus importants aux Etats-Unis, selon des publications sur les réseaux sociaux. "Il semble qu'il n'y ait qu'une trentaine de manifestants au total. On ne sait pas pourquoi ils ont

fermé l'ensemble de l'installation", a tweeté Mikel Jollet, un utilisateur des réseaux sociaux. Le site a été fermé pendant près d'une heure, selon des médias citant des responsables des pompiers, mais la police de Los Angeles a démenti la fermeture du centre et assuré que tous les vaccins seraient distribués. Les Etats-Unis comptent le plus grand nombre de cas et de morts du Covid-19 au monde. Plus de 26 millions de personnes y ont été infectées et 439.000 sont décédées, selon des chiffres de l'université Johns Hopkins samedi. Le président

américain Joe Biden a promis une accélération de la campagne de vaccination, avec 100 millions de doses injectées pendant ses 100 premiers jours de mandat. Le comté de Los Angeles, où les cas de Covid-19 ont augmenté cet hiver, ne fait actuellement vacciner que les personnels de santé en première ligne et les personnes âgées d'au moins 65 ans. Même parmi ces groupes, les rendez-vous sont extrêmement difficiles à obtenir, les doses de vaccins de Pfizer-BioNTech et Moderna étant en nombre limité.

CHINE
Sept vaccins en phase III des essais cliniques

Sept vaccins chinois contre la Covid-19 sont entrés dans leurs essais cliniques de phase III, rapporte dimanche l'agence Chine Nouvelle, citant un responsable du ministère des Sciences et des Technologie. La Chine compte actuellement seize vaccins développés localement contre ce virus en cours d'essais cliniques, a déclaré le directeur de la science et de la technologie pour le développement social au sein du ministère, Wu Yuanbin. Un vaccin inactivé développé par la société Pékin Biological Products Institute Co. Ltd. sous l'égide du China Biotech national Group, affilié à Sinopharm, a été le premier le mois dernier, à obtenir l'autorisation conditionnelle de mise sur le marché émise par l'Administration nationale des produits médicaux. Les résultats provisoires de ces essais cliniques de phase III montrent une efficacité de 79,34% contre le virus, relève l'agence de presse.

ETATS-UNIS
Les nouveaux variants pourraient augmenter le nombre de décès, selon un modèle du COVID-19 américain

Un modèle du COVID-19 influent a prédit un possible "pic printanier" des décès dus à l'épidémie aux Etats-Unis si les variants émergents se propagent rapidement.

Dans ses dernières prévisions, l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) de l'Université de Washington estime que le variant B.1.351 détecté pour la première fois en Afrique du Sud et identifié aux Etats-Unis cette semaine pourrait porter le nombre de décès du COVID-19 dans le pays à 654.000 d'ici le 1^{er} mai dans le pire des cas si la mobilité revient aux niveaux d'avant la pandémie, tandis que maintenir la mobilité à un faible niveau et respecter la distanciation sociale pourrait réduire ce nombre d'environ 30.000. De même, les prévisions indiquent qu'une résurgence du virus pourrait également se produire au printemps en Californie et en Floride. "Ce que nous voyons donne à réfléchir et nous obligera à continuer de prendre cette pandémie très au sérieux", a déclaré Christopher Murray, directeur de l'IHME.

"Il est essentiel de distribuer rapidement les vaccins, et les masques restent l'un des meilleurs outils dont nous disposons pour maintenir la transmission à un faible niveau et éviter les pires résultats possibles. Les gens devront continuer à prendre des précautions même une fois vaccinés, en raison du risque de diffusion de davantage de variants plus contagieux", a-t-il dit. "Nous n'avons pas vu les gouvernements prendre des mesures pour appliquer des mesures de mise en garde aussi rapidement que prévu, et nous avons intégré ces informations dans la modélisation", a poursuivi M. Murray.

"Sans mesures pour contrôler la propagation de la maladie, la mobilité reste plus élevée et la transmission est plus probable".

Les prévisions de l'IHME prévoient aussi que seulement 38% des personnes aux Etats-Unis seront immunisées d'ici le 1^{er} mai, tout en avertissant que, dans le pire des cas, il y a aussi la possibilité d'une troisième vague l'hiver prochain. Le déploiement de vaccins aux Etats-Unis a attiré l'attention du public depuis son lancement le 14 décembre de l'année dernière, tandis que les experts et les responsables de la santé ont reproché aux Etats leur lenteur dans le déploiement de vaccins. Devant la frustration croissante face aux pénuries de vaccins, le président américain Joe Biden a annoncé plus tôt cette semaine une augmentation d'environ 16% des livraisons de vaccins aux Etats au cours des trois prochaines semaines. Le pays prévoit de fournir suffisamment de doses pour vacciner 300 millions d'Américains d'ici la fin de l'été ou au début de l'automne, a-t-il indiqué. Selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies des Etats-Unis, environ 27,88 millions de doses avaient été administrées au 29 janvier.

FATIGUE VISUELLE

5 CONSEILS POUR LA DIMINUER

Maux de tête, vision floue, yeux secs ou larmoyants, qui tirent ou qui grattent ? À moins de ne jamais passer de temps devant un écran, difficile aujourd'hui d'échapper à ces symptômes de fatigue visuelle. On vous aide à comprendre pourquoi et comment s'en prévenir.

7 Français sur 10 souffrent de fatigue visuelle en fin de journée, selon le baromètre annuel des opticiens "experts en santé visuelle" dévoilé en novembre 2019. 71 % s'alarment ainsi de l'impact de leur vie professionnelle sur leur santé oculaire. L'ordinateur au bureau n'est pas seul en cause. Le problème que les Anglo-Saxons ont carrément baptisé "syndrome de déficience numérique" est devenu criant depuis 2007 et la généralisation des usages liés aux petits écrans, smartphones et tablettes, souligne Christophe Fontvieille, optométriste et enseignant-chercheur en optique physiologique à l'université de Nîmes.

On les quittait déjà rarement, le récent confinement a encore accentué les choses, entre messageries, liaisons Internet, mails à traiter en télétravail et classe à distance sur ordinateur pour les enfants. Selon un sondage Ifop réalisé début avril, 62 % de possesseurs de smartphone déclaraient passer plus de temps les yeux rivés sur les écrans. Au risque d'accroître une fatigue, qui exacerbe nos défauts visuels, mais peut se limiter.

GROSSIR LES CARACTÈRES DE L'ÉCRAN

"L'écran peut toujours être le révélateur d'un défaut existant, de convergence notamment, prévient le Dr François Pelen. Un écran solitaire en principe la vision de loin", soit au-delà de 30 à 40 cm. Le problème, avec la multiplication de petits écrans de smartphones et tablettes "où l'on regarde plutôt à 20 cm", explique Christophe Fontvieille, est qu'ils perturbent la fragile "équilibre" naturel convergence-accommodation. L'accommodation, c'est la capacité qu'a l'œil à adapter sa puissance vi-



suelle à la distance avec l'objet afin le voir net. La convergence, c'est la capacité d'aligner la trajectoire de ses deux yeux sur un point pour le voir simple.

Un équilibre qui permet, comme l'autofocus d'un appareil photo, de faire le point sur l'objet que l'on regarde, pour le voir net, quelle que soit la distance à laquelle il se trouve. À forcer en permanence la convergence, et sur les six muscles (oculomoteurs) entourant chaque œil, pour voir net de près, on fatigue. "Mieux vaut grossir les caractères que rapprocher l'écran pour voir correctement", conseille François Pelen.

ADOPTER UNE BONNE POSTURE

"Notre ergonomie visuelle est indissociable de notre posture", souligne Christophe Fontvieille, ophtalmologiste à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, fondateur du groupe Point-Vision. Il constate

combien "les troubles musculosquelettiques" augmentent "aussi avec l'usage accru des écrans" et milite pour "doubler les examens visuels de bilans posturaux". Il n'y a sans doute pas de posture idéale pour passer sa vie vivée à un écran, mais les spécialistes s'accordent à préconiser le moindre inconvénient par un compromis entre vision et posture (cf. illustration). Lorsqu'on le regarde, assis, pieds à plat ou surélevés devant soi, dos et nuque droite, le haut de l'écran doit se situer au niveau des yeux. Si l'on travaille sur portable, le mieux est de le relier à un moniteur externe. À défaut, on le rehausse.

Dans tous les cas, on le place idéalement entre 50 et 70 cm de ses yeux (une longueur de bras). "Plus on regarde un détail, plus on a besoin de contraste", explique également le chercheur : pour lire facilement l'équivalent d'une feuille A4 concentrée sur un écran de smartphone, mieux vaut augmen-

ter le contraste de l'appareil que se contorsionner pour s'en rapprocher.

PORTER SON REGARD AU LOIN, FAIRE DES PAUSES VISUELLES

On ne peut pas toujours - ni totalement - choisir le temps passé sur des écrans. En revanche, il faut au minimum s'astreindre à une petite gymnastique. Pour soulager l'hyperaccommodation permanente qu'ils induisent, on se force régulièrement à en détacher son regard pour le porter au loin. Ensuite, il faut absolument s'imposer de véritables pauses, en s'en éloignant franchement, "toutes les deux heures, exactement comme lorsque l'on doit conduire longtemps sur l'autoroute", conseille le Dr Pelen.

CLIGNER DES YEUX

Cligner des yeux est un réflexe nécessaire, "normalement 15 à 20 fois par minute", précise Christophe Fontvieille. "La cornée n'étant pas vascularisée, le seul moyen de lui apporter care et oxygène, c'est par les larmes", explique le Dr Pelen. "Tout le monde ne produit pas la même quantité de ces larmes, qui nettoient nos yeux en permanence. Si l'on a la chance d'en produire beaucoup, on sera moins pénalisé. Car dès lors que l'on reste concentré sur un écran, l'effet est le même pour tout le monde : dans une sorte d'état de sidération, on cligne moins des yeux", explique l'ophtalmologue.

Résultat, en fin de journée, ça gratte, ça tiraille, et l'œil fatigue. La solution, pas forcément facile à mettre en œuvre : se forcer à cligner plus. Et arrêter de fumer, car "le tabac assèche les yeux", ajoute François Pelen. Le médecin peut aussi prescrire des collyres de "fausses larmes" pour soulager ce désagrè-

ment.

SE PROTÉGER DE LA LUMIÈRE BLEUE ?

La lumière bleue est une partie du spectre lumineux. Présente dans la lumière du soleil, elle a surenvalé notre quotidien (ampoules fluorescentes et led, ordinateurs, tablettes, consoles de jeux vidéo...). L'exposition excessive à cette lumière, le soir, perturbe notre rythme chronobiologique et retarde l'endormissement.

Des études ont aussi montré qu'une partie de la lumière bleue (les longueurs d'onde bleu-violet) se révèle nocive pour la rétine : à haute dose et à long terme, elle provoque une oxydation susceptible d'accélérer la mort des cellules et augmenter le risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Qu'il de l'exposition chronique à cette même lumière froide via les écrans ? "Le sujet fait encore débat", soulignent nos experts. Dans son rapport sur les effets de la lumière bleue sur la santé humaine, remis en mai 2019, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) soulignait en effet qu'on ne peut encore l'évaluer, "en raison du manque de données".

Quant aux dispositifs revendiquant atténuation ou suppression de la lumière bleue (filtres incorporés aux écrans ou s'adaptant aux lunettes correctrices), le rapport ne les juge pas assez efficaces. "Au mieux, selon les fabricants, ils ne filtrent que 20 à 25 % de la lumière bleue", confirme Christophe Fontvieille. À choisir, les lunettes spécifiques de protection contre la lumière bleue révèlent une puissance de filtrage plus importante que les verres correcteurs traités, concluait l'ANSES.

QUE FAIRE POUR SOULAGER DES YEUX FATIGUÉS ?

#1 L'INDEX POUR REPOSER LE REGARD

Confortablement installée, tête droite et immobile, tendre le bras devant soi et fixer le haut de son index (ou l'ongle du pouce).

Sans bouger la tête, continuer à fixer son doigt en le rapprochant lentement de son nez. Puis éloigner son doigt de son visage tout doucement, sans cesser de le fixer.

Recommencer le mouvement une vingtaine de fois en gardant tout-

jours un rythme lent et en restant bien concentré.

#2 LES OSCILLATIONS POUR LA MOBILITÉ OCULAIRE

Confortablement installée, dos droit, tête droite, les yeux sont ouverts. Sans bouger la tête, lever lentement les yeux le plus haut possible, puis les baisser le plus bas possible. Recommencer 10 fois. Faire une pause en fermant les yeux 30 secondes.

Sans bouger la tête, regarder à

droite le plus loin possible, puis à gauche le plus loin possible. Recommencer 10 fois. Fermer les yeux 30 secondes. Toujours sans bouger la tête, regarder en haut à gauche, puis en bas à droite, en haut à droite et en bas à gauche. Recommencer 10 fois. Fermer les yeux 30 secondes.

#3 LE "PALMING" POUR DÉTENDRE LES YEUX

Confortablement installée sur une chaise, devant une table, frotter énergiquement les mains l'une

contre l'autre pour les réchauffer. Poser les coudes sur la table, puis fléchir légèrement le buste vers l'avant et couvrir les yeux ouverts avec les mains (comme si les paumes formaient des couilles), mais sans appuyer sur les globes oculaires. L'appui se fait uniquement sur les coudes. Garder les doigts serrés de manière à ne pas laisser passer la lumière. Les paumes sont au niveau des yeux, tandis que les doigts sont superposés au niveau du front.

Fermer les yeux, rester ainsi de 3 à 5 minutes en respirant calmement et profondément.

#4 L'ALPHABET POUR RORTIFIER LES MUSCLES OCULAIRES

Confortablement installée, tête droite et immobile, regarder l'horizon.

"Écrire" l'alphabet avec les yeux, lentement et sans bouger la tête. Ne pas hésiter à faire une pause toutes les six ou sept lettres en fermant les yeux pendant 1 minute.

Yeux bleus ou marrons : ce qu'ils dévoilent sur votre santé

VOUS AVEZ LES YEUX FONCÉS VOUS AVEZ PLUS DE RISQUE DE SOUFFRIR DE CATARACTE
Une étude publiée dans l'*American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,5 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets car le risque de souffrir de la maladie est accru.

VOUS SOUFFREZ PLUS DU STRESS
Selon une étude de l'Université de Pittsburgh, les femmes aux yeux sombres seraient plus anxieuses, plus déprimées et plus sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux clairs. Sans donner l'origine exacte de cette différence, les chercheurs pensent qu'il faut, cette fois encore, chercher du côté des gènes. Ceux liés à la mélanine (qui donne la couleur foncée des pupilles) seraient responsables de cette moindre résistance au stress.

VOUS AVEZ LES YEUX CLAIRS VOUS AVEZ MOINS DE RISQUE DE SOUFFRIR DE VITILIGO
Une étude sur le vitiligo (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Caucasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

VOUS SUPPORTEZ MIEUX LA DOULEUR
Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, les femmes aux yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposent à une plus grande sensibilité à la douleur, comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA
Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Les yeux clairs doubleraient même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

10 novembre 2021

9 CHOSÉS À SAVOIR SUR VOS YEUX

La journée mondiale de la vue est une journée annuelle de sensibilisation qui a pour objectif d'attirer l'attention sur la cécité et la déficience visuelle. Certes, le Covid-19 est passé au premier plan de nos préoccupations de santé mais le suivi de notre vue reste essentiel.

Entre les mois de confinement à la maison, le développement du télétravail et les longues heures passées sur l'écran de l'ordinateur et les rendez-vous de contrôle repoussés, nos yeux sont mis à rude épreuve. "Et cela n'est pas sans conséquence. Cette sur-sollicitation des yeux, chez les jeunes comme chez les moins jeunes, peut en effet entraîner une fatigue visuelle, avec des picotements, une sécheresse oculaire, ou une vision plus floue" soulignent les professionnels de la vue sur labonnevue.fr. Ainsi, si l'on travaille sur écran, il est conseillé de faire des pauses toutes les 20 minutes, et de regarder au loin pendant 20 secondes, pour soulager les yeux.

QUAND FAUT-IL FAIRE CONTRÔLER SA VUE ?

Chez les très-petits, il est recommandé de faire un premier contrôle à l'âge de 9 mois, pour détecter d'éventuels malformations ou troubles visuels. Lorsque tout va bien, deux contrôles à l'âge de 3 et 5 ans permettent de vérifier l'acuité visuelle. Ensuite, durant la croissance, une visite tous les ans est idéale pour surveiller l'évolution de la vision. Entre 20 et 40 ans, il est conseillé de faire un contrôle tous les 5 ans. Enfin, à partir de 45 ans, un contrôle tous les deux ans est de rigueur. Bien sûr, si vous sentez une baisse de votre vue, de l'inconfort, ou si vous avez des prédispositions aux troubles visuels (antécédents familiaux, ou si vous faites du diabète, par exemple), n'hésitez pas à faire des contrôles plus réguliers.

ON PEUT FAIRE CONTRÔLER SA VUE CHEZ L'OPTICIEN

Désormais, les opticiens sont habilités à contrôler votre vue et à renouveler vos ordonnances, pour adapter votre correction, tout en informant votre médecin de tout changement. Cependant, quelques critères sont à remplir pour bénéficier de ces contrôles : Avoir entre 16 et 42 ans et avoir une prescription initiale de moins de 5 ans. Pour les plus de 42 ans, avoir une prescription initiale de moins de 3 ans (obligatoirement délivrée par un ophtalmologiste s'il s'agit d'une première prescription presbytyle). Ne pas ressentir d'évolution significative de votre vue. Ne pas avoir d'opposition de votre ophtalmologiste.

1/9 - LES YEUX DES MYOPES SONT PLUS FRAGILES

Les yeux des myopes étant plus



volumineux que les yeux normaux (l'allongement excessif du globe oculaire est justement ce qui provoque la myopie), la rétine est plus étirée et soumise à des tensions plus fortes, ce qui peut provoquer des déchirures ou des décollements de la rétine. Et plus la myopie est forte, plus les risques de complications sont importants. C'est pourquoi on recommande aux myopes de faire contrôler leur fond d'œil (un examen de la rétine) tous les deux ans.

2/9 - APRÈS 50 ANS, L'ASPIRINE EST MAUVAISE POUR LA VUE

Des chercheurs australiens ont découvert que les personnes de plus de 50 ans qui soignent leurs douleurs avec de l'aspirine et qui en prennent au moins une fois par semaine ont trois fois plus de risques de développer une des formes de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Cette myopie de l'œil est due à un vieillissement de la zone centrale de la rétine appelée macula et représente la première cause de cécité chez les personnes de plus de 60 ans.

3/9 - ON VA POUVOIR DÉPISTER LA MALADIE D'ALZHEIMER DANS LES YEUX

Déposer la maladie d'Alzheimer de façon précoce en étudiant les petits vaisseaux sanguins du cristallin ou en analysant le liquide oculaire sont deux postes très sérieusement étudiés par les chercheurs américains. Demain, l'ophtalmologue pourrait dépister la maladie avant même qu'elle soit visible sur l'IRM.

4/9 - PLUS ON MANGE GRAS, PLUS ON RISQUE LA DMLA

Un régime trop riche en graisses a aussi des répercussions sur la santé visuelle. Le risque de DMLA est ainsi multiplié par trois lorsqu'on mange trop gras. L'inflammation provoquée par une alimentation trop riche provoquerait un stress oxydatif dans les différents organes, dont les yeux.

5/9 - LE YOGA EST DÉCONSEILLÉ AUX PERSONNES QUI SOUFFRONT DE GLAUCOME

Cette maladie de la vue est provoquée par une augmentation de la pression oculaire, qui va "peser" sur le nerf optique et progressivement rétrécir le champ visuel. Or, une étude américaine a montré que certaines postures de yoga (dont celle du "chien tête en bas") auraient tendance à accentuer la pression sur le nerf optique, donc à aggraver la situation des patients atteints par le glaucome.

6/9 - LES LENTILLES SONT DÉCONSEILLÉES AVEC CERTAINS MÉDICAMENTS

Le port des lentilles de contact est déconseillé si l'on suit un traitement qui diminue les sécrétions lacrymales comme les bêta-bloquants ou les anticholinergiques (dans le cas de la maladie de Parkinson, par exemple) ou si l'on utilise des gouttes de lentilles si vous devez instiller dans les yeux un collyre ou des produits susceptibles de les teinter (vitamine B12, rifamycine...).

7/9 - LES YEUX FONCÉS ONT PLUS DE RISQUE DE SOUFFRIR DE CATARACTE

Une étude publiée dans *American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,5 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. Lorsqu'on a les yeux foncés, il faut donc veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets qui augmentent le risque de cataracte.

8/9 - IL EST POSSIBLE DE FREINER LA MYOPIE CHEZ LES ENFANTS

Dès 8 ans, les enfants peuvent porter des lentilles pendant la journée. Ces lentilles souples ralentissent l'élongation de l'œil et réduisent la progression de la myopie pour qu'elle soit moins forte à l'âge adulte.

9/9 - ON PEUT ATTRAVERER UN COUP DE SOLEIL DE L'ŒIL

Lorsque la cornée est exposée au UV de manière intense, le risque de brûlures est élevé. Douloureux et gênant (on a la sensation d'avoir du sable dans les yeux et on pleure), ce "coup de soleil de l'œil" peut être photokératoconjunctivite est très fréquent en montagne. Il guérit en quelques jours à condition de rester dans l'obscurité mais s'il se renouvelle, il peut s'avérer dangereux pour les yeux.

NIGER La Cour constitutionnelle valide les résultats du premier tour de la présidentielle

La Cour constitutionnelle du Niger a validé samedi les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 27 décembre dernier, a indiqué dimanche le président de cette instance, Boubou Hama.

La Cour constitutionnelle a déclaré Mohamed Bazoum, du Parti nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS, au pouvoir), vainqueur avec 39,30% des votes et Mahamane Ousmane, du Renouveau démocratique et républicain (RDR Tchamji, opposition) avec 16,98% des suffrages, a indiqué la même source.

Le nombre des votants est estimé à 4.782.380, sur 7.446.556 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 69,68%, a précisé Boubou Hama.

Pour le second tour, prévu le 21 février prochain, la campagne électorale est ouverte le lendemain de la proclamation des résultats définitifs du premier tour par la Cour constitutionnelle et est close l'avant-veille du second tour à minuit, selon le code électoral nigérien.

ELECTION AU CONGO Sans le premier parti d'opposition

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), première formation d'opposition au Congo-Brazzaville, a indiqué samedi qu'elle ne prendrait pas part à l'élection présidentielle du 21 mars où le président sortant Denis Sassou Nguesso, 77 ans dont 36 au pouvoir, est en piste pour un nouveau mandat.

"L'élection présidentielle dont la tenue est imminente ne doit plus nous diviser comme par le passé. Nous avons unanimement décidé de ne pas y prendre part ni directement, ni par candidat interposé", a déclaré Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'UPADS au terme d'une session du Conseil du parti.

L'UPADS est le parti de l'ancien président Pascal Lissouba, décédé en France en août dernier. C'est la seule formation d'opposition à disposer actuellement d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Pascal Lissouba et son parti avaient remporté la première élection pluri-partite organisée dans le pays en 1992 face à Denis Sassou Nguesso, l'une des rares alternances démocratiques en Afrique centrale.

Il avait perdu le pouvoir au terme d'une guerre civile en 1997 face aux forces de Denis Sassou Nguesso soutenues par des troupes angolaises. Depuis 2002, le Congo organise des élections, toutes remportées par M. Sassou Nguesso et régulièrement contestées par l'opposition.

L'ancien chef d'état-major, le général Jean-Marie Michel Mokoko, et l'ex-ministre André Okombi Salissa n'ont pas reconnu sa victoire en 2016. Ils ont été arrêtés, jugés et condamnés à 20 ans de travaux forcés en 2018 pour "atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes de guerre".

APS

ACCORD UE - MAROC La CJUE examine le 2 mars prochain le recours du Front Polisario

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) se penchera, le 2 mars prochain, sur le recours en annulation de l'accord UE/Maroc introduit par le Front Polisario, le 27 avril 2019, a indiqué la Cour.

La Cour de justice de l'UE a décidé de convoquer pour le 2 mars prochain, une séance pour examiner le recours n° (T-279/19) formulé par le Front Polisario contre la décision du Conseil de l'UE, en avril 2019, d'inclure, dans l'accord de libre-échange avec le Maroc, les territoires occupés du Sahara occidental, en violation flagrante et en contradiction avec le droit international et européen.

Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, a saisi la CJUE d'un recours en annulation de l'accord signé le 28 janvier 2019 entre l'Union européenne (UE) et le Maroc qui s'applique sur le territoire du Sahara occidental occupé.

Dans trois arrêts différents, la CJUE avait clairement souligné que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et tout accord des pays de l'UE concernant le Sahara occidental devra être conclu avec le Front Polisario.

Dans son arrêt du 21 décembre 2016, la CJUE a jugé que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et qu'il ne pouvait y avoir d'activité économique sur le territoire qu'avec le consentement du peuple du Sahara occidental.

Ces principes ont été



confirmés par deux arrêts de 2018, pour la pêche et pour l'espace aérien.

A l'issue de l'accord du 28 janvier 2019 (UE/Maroc), le Front Polisario a multiplié les interventions pour affirmer que ce procédé était "inacceptable" car "il violait ses droits souverains".

A l'appui de son recours du 28 janvier 2019, relatif à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, le requérant (Front Polisario) invoque une dizaine d'arguments publiés au journal officiel de l'UE.

Il évoque notamment l'incompétence du Conseil de l'UE pour adopter la décision en question, dans la mesure

où l'UE et le Maroc seraient incompétents pour conclure des accords internationaux, incluant le Sahara occidental.

Le Front Polisario, souligne que le Conseil de l'UE n'aurait pas tenu compte du fait que l'accord international, conclu par ladite décision, a fait l'objet d'une application provisoire, pendant 12 ans, au territoire du Sahara occidental, en violation de son statut séparé et distinct.

Un autre argument tiré d'un manquement à l'obligation d'examiner la question du respect des droits fondamentaux et du droit humanitaire international, dans la mesure où, lors de l'adoption de la décision, sinon l'accord, le Conseil ne se serait pas in-

terrogé sur la question du respect des droits de l'Homme en territoire sahraoui occupé.

L'on reproche aussi au Conseil le fait qu'il n'aurait engagé aucune discussion avec le Front Polisario, seul représentant du peuple du Sahara occidental, préalablement à l'adoption de la décision. De plus, le Front Polisario invoque la violation du droit à l'autodétermination, dans la mesure où l'accord international, conclu par la décision, est applicable au Sahara occidental en violation, d'une part, du statut séparé et distinct de ce territoire, et d'autre part, du droit du peuple sahraoui à voir l'intégrité territoriale de son territoire respectée.

LIBYE

La liste des candidats à la présidence de transition dévoilée

La mission de l'ONU en Libye a dévoilé samedi la liste des candidats au futur Conseil présidentiel intérimaire et au poste de Premier ministre, qui devront être nommés la semaine prochaine en Suisse pour assurer la transition d'ici les élections de décembre. Les participants au dialogue politique inter-libyen, entamé en novembre sous l'égide de l'ONU, se réuniront du 1^{er} au 5 février en Suisse pour "voter sur la composition du Conseil de la présidence, qui serait formé de trois membres, et d'un Premier ministre, assisté de deux adjoints", selon l'ONU. Ce conseil transitoire devra "réunifier les institutions de l'Etat et assurer la sécurité" jusqu'aux élections du 24 décembre, selon la même source.

La liste comprend 45 noms -dont trois

femmes seulement-, parmi lesquels des poids-lourds de la politique locale aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, les deux grandes régions qui se disputent le pouvoir, mais aussi dans le Sud.

A commencer par le puissant ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha, du Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli (Ouest), candidat au poste de Premier ministre. Très respecté dans son fief, la ville côtière de Misrata dotée de puissantes milices, son nom était souvent cité parmi les successeurs potentiels de l'actuel Premier ministre Fayez al-Sarraj. La relation entre les deux hommes est décrite comme conflictuelle.

Un autre Misrati, l'ambitieux homme d'affaires et vice-président du Conseil présidentiel de Tripoli, Ahmed Meitig,

brigade lui aussi le poste de Premier ministre de transition, alors que le ministre de la Défense Salaheddine al-Namrouche est candidat au Conseil présidentiel.

Toujours en Tripolitaine, au Conseil présidentiel, on trouve l'actuel président du Haut Conseil d'Etat (l'équivalent d'une chambre haute), Khaled Al-Mechri, ainsi qu'Oussama Jouili, l'un des commandants ayant participé au soulèvement contre le régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

A l'Est figurent parmi les candidats les plus notables le président du Parlement de Tobrouk, Aguila Saleh, un discret juriste issu d'une influente tribu de Cyrénaïque, la province orientale, et Mohamad al-Barghathi, ambassadeur de Libye en Jordanie. Tous deux sont candidats au Conseil présidentiel.

Le PAP appelle au retrait de tous les mercenaires

Le Conseiller politique du Parlement panafricain (PAP), Mostafa El Gendy, a appelé, samedi, la communauté internationale, en général et les Nations unies et le Conseil de sécurité, en particulier à accélérer la mise en oeuvre de l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour le retrait de tous les mercenaires étrangers des territoires libyens.

Dans un communiqué, rendu public samedi, M. Mostafa El Gendy a mis en avant

"le soutien et l'appui du monde entier à l'appel du SG de l'ONU en tant que seul et unique moyen de rétablir la stabilité et la sécurité en Libye".

Il a salué, à cette occasion, l'affirmation de la représentante spéciale par intérim du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams, lors d'une réunion du Conseil de sécurité, que l'accord de cessez-le-feu, signé à Genève en octobre dernier, "tient toujours", et que le Comité mi-

litaire mixte libyen (5+5) oeuvre à l'évacuation de tous les mercenaires étrangers de Libye. Dans le même contexte, M. El Gendy s'est félicité de l'accord des membres du Comité constitutionnel à Hurgada pour l'organisation d'un référendum sur la Constitution, afin de permettre au peuple libyen d'exprimer sa volonté et sa décision". Exhortant toutes les forces politiques en Libye et le peuple libyen à se mobiliser autour du projet de la

Constitution pour mettre fin à toutes les ingérences étrangères dans les affaires internes de leur pays", le Conseiller politique du PAP s'est dit certain que le peuple libyen saura faire prévaloir les intérêts supérieurs de son pays pour le rétablissement de la stabilité et la sécurité en Libye, la fin de tous les litiges conflits et divisions et la réunification des Libyens face aux groupes terroristes et tentatives de pillage des ressources libyennes.

PALESTINE

Un Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne en Cisjordanie

Un Palestinien a été tué dimanche par des tirs de l'armée d'occupation israélienne dans le sud de la Cisjordanie occupée, ont rapporté des médias.

Les forces d'occupation ont tiré sur un jeune palestinien au sud de Beïtlehem, le laissant gisant dans un bain de sang, a-t-on précisé de mêmes sources.

Trois autres Palestiniens ont été arrêtés par les forces occupantes au sud de Jénine et un autre à El Khalil, dans le sud de la Cisjordanie, a-t-on ajouté.



SYRIE

Au moins six morts dans un attentat à Afrine (ONG)

Au moins six personnes, parmi lesquelles trois enfants, ont été tuées samedi en Syrie dans un attentat à Afrine, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Des explosifs dissimulés dans un véhicule ont fait samedi au moins six morts à Afrine, tuant trois enfants, deux autres civils et une sixième

personne non identifiée, a précisé l'OSDH. Le bilan pourrait encore s'alourdir, a prévenu Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, indiquant que 29 personnes avaient aussi été blessées dans l'attentat, certaines gravement. Six personnes ont été tuées début janvier par l'explosion de deux voitures piégées dans

deux régions sous contrôle turc dans le nord-est de la Syrie. Déclenchée en 2011, la guerre en Syrie s'est complexifiée au fil des ans avec l'implication de puissances étrangères et l'apparition de groupes terroristes. Elle a fait plus de 387.000 morts et jeté sur la route de l'exil des millions de personnes.

ARABIE SAOUDITE

Riyad affirme qu'un projectile tiré par les Houthis s'est écrasé près d'un hôpital dans une ville frontalière

La défense civile saoudienne a annoncé samedi qu'un projectile s'est écrasé près d'un hôpital de la ville frontalière de Jazan, a rapporté l'Agence de presse saoudienne SPA. Selon Mohammed al-Ghamidi, porte-parole de la défense civile

citée par SPA, le projectile a été lancé par la milice houthis au Yémen, ajoutant qu'aucun blessé ni dégât n'a été signalé. Parallèlement, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a de son côté annoncé l'interception au Yémen d'un drone chargé

de bombes qui volait vers le royaume. L'incident de samedi est le dernier d'une série d'attaques de missiles et de drones visant des zones d'Arabie saoudite, principalement ses villes frontalières. La plupart des attaques ont été déjouées avant d'attein-

dre leurs cibles. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite achèvera en mars sa sixième année de guerre au Yémen contre la milice houthis, menée en soutien au gouvernement du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi.

EMIRATS ARABES UNIS

Première destination de tourisme médical dans le CCG

Les Emirats arabes unis ont été classés comme la meilleure destination de tourisme médical parmi les pays du Conseil de coopération du Golf (CCG) par la Medical Tourism Association, basée aux Etats-Unis.

Le classement est basé sur une variété de facteurs, y compris l'environnement de destination, l'expérience des patients,

les niveaux actuels du tourisme médical et l'attrait du tourisme traditionnel.

Pendant ce temps, Dubaï a conservé son sixième rang mondial et le premier parmi les pays arabes dans l'indice mondial du tourisme médical publié par le Centre international de recherche sur les soins de santé (IHRC).

Selon une étude de la Chambre de

commerce et d'industrie de Dubaï, le tourisme médical aux EAU a généré 12,1 milliards de dirhams en 2018 (3,3 milliards de dollars), soit 5,5% de plus qu'en 2017. Le recensement par ce secteur devrait accroître à 19,5 milliards de dirhams (5,3 milliards de dollars) d'ici 2023, selon un rapport de l'agence de presse d'Etat, WAM.

IRAN

Rejet des déclarations de Macron sur un nouvel accord nucléaire

L'Iran a rejeté, samedi, des déclarations du président français sur la nécessité d'un nouvel accord sur le nucléaire avec Téhéran, a indiqué le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh.

Le responsable a déclaré que l'accord sur le nucléaire, également connu sous le nom

de Plan d'action global conjoint, est "un accord international multilatéral qui a été approuvé et consolidé par la résolution 2231 du Conseil de sécurité (ONU).

Il n'est en aucun cas renégociable, et les parties concernées sont également bien définies et non modifiables".

Il a appelé M. Macron à

"faire preuve de retenue et à s'abstenir de prendre des positions hâtives et malavisées".

Macron a déclaré, vendredi, que "l'Arabie Saoudite devrait être impliquée dans les négociations concernant l'accord sur le nucléaire iranien".

M. Khatibzadeh a fait remarquer que "ce sont les

Etats-Unis qui se sont retirés de l'accord et que l'Europe a échoué à le maintenir".

Il a déclaré que "si l'accord nucléaire devait être sauvé, les Etats-Unis devraient y revenir et lever toutes les sanctions qui avaient été imposées contre Téhéran pendant le mandat de l'ancien président américain Donald Trump".

USA

Les avocats de Donald Trump jettent le gant avant son procès en destitution

Plusieurs des avocats de l'ex-président américain Donald Trump ont renoncé à le défendre à quelques jours de son procès en destitution, ont rapporté samedi CNN et d'autres médias américains.

Cinq avocats, dont deux supposés diriger l'équipe d'avocats du milliardaire new-yorkais, ont renoncé à le défendre après des désaccords sur la façon de procéder, a affirmé la chaîne de télévision citant des sources anonymes.

Trump souhaitait que ses avocats continuent à plaider la thèse d'une fraude massive lors de l'élection présidentielle, qui a conduit à la victoire du démocrate Joe Biden, plutôt que de se concentrer

sur la légalité de poursuites à l'égard d'un président n'étant plus en fonctions, a précisé CNN, précisant que l'ex-président était peu enclin à en discuter.

Au nombre de ces avocats démissionnaires figurent Butch Bowers et Deborah Barbier, qui devaient prendre la tête de l'équipe de défense de Donald, a encore indiqué la chaîne et d'autres médias.

"Nous avons beaucoup travaillé, mais nous n'avons pas encore pris une décision définitive quant à notre équipe légale, nous le ferons bientôt", a affirmé sur Twitter Jason Miller, conseiller de Donald Trump, en réponse à ces informations de presse. Le procès de Donald Trump

pour "incitation à l'insurrection", après l'occupation du Capitole le 6 janvier par des partisans de l'ex-président, doit débuter le 9 février.

Mais avec seulement cinq sénateurs républicains prêts à se joindre aux 50 sénateurs démocrates pour considérer que le procès doit avoir lieu, la majorité des deux-tiers requise pour aller de l'avant, soit 67 sénateurs, ne sera probablement pas atteinte.

Le vote d'une motion de censure, moins sévère, requiert le vote d'au moins dix sénateurs républicains pour avoir une chance d'être adoptée, ce que certains estiment en revanche envisageable.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Les discussions avec la Grèce constituent une avancée importante

Les discussions exploratoires en cours en Méditerranée orientale entre Ankara et Athènes sont une "avancée importante" dans l'amélioration des relations bilatérales, a déclaré samedi le porte-parole de la présidence turque.

"C'est une avancée importante pour nos relations avec la Grèce voisine, avec l'Union européenne, ainsi que pour l'équilibre des forces en mer Egée et en Méditerranée orientale", a déclaré le porte-parole, Ibrahim Kalin, dans un entretien sur la politique étrangère turque.

Il a indiqué que la Turquie et l'Union européenne visent à instaurer un "ordre dans lequel la paix et la stabilité" dans la région.

FRANCE

Nouvelle journée de mobilisation contre la loi "Sécurité globale"

De nouveaux rassemblements sont organisés samedi dans des dizaines de villes françaises contre la proposition de loi "Sécurité globale", contestée depuis novembre par les défenseurs des libertés publiques et syndicats de journalistes, et aussi pour défendre le droit à la culture dans un contexte de mesures restrictives pour lutter contre le coronavirus, selon des médias.

A Paris, la place de la République était à moitié pleine aux alentours de 14h, pour le début de ce mouvement, rapportent des médias locaux. Des "gilets jaunes", partis de place de la Nation, devaient rejoindre le mouvement. Lancé par des syndicats de journalistes et la Ligue des droits de l'Homme, le collectif "StopLoiSécuritéGlobale" est soutenu par les représentants de plusieurs secteurs, associés au mouvement.

"Il faut qu'il s'étende, qu'il continue au mois de février pour qu'il devienne géant au mois de mars" au moment du passage de la proposition de loi "sécurité globale" devant le Sénat, s'est exclamé sur la tribune un représentant du collectif.

De nombreux autres rassemblements étaient prévus à travers le pays, notamment à Lyon, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Toulon, Nice, mais aussi Dijon, La Rochelle, Quimper, Abbeville, Tarbes, Le Havre etc.

A Montpellier, quelque 3.000 personnes, selon la préfecture, ont manifesté.

A Rennes, quelque 150 personnes se sont rassemblées dans le centre-ville en fin de matinée.

"La mobilisation est compliquée, avec la Covid-19, mais pour autant, beaucoup estiment qu'il s'agit d'une loi liberticide", a assuré Dominique Besson-Milord, secrétaire départementale de la CGT Ile-et-Vilaine. Le texte sur la "sécurité globale", présenté cet automne, pénalise notamment, dans son article 24, la diffusion malveillante d'images de membres des forces de l'ordre, selon les contestataires.

Une mesure défendue par le gouvernement, selon lequel elle protégerait les policiers victimes d'appels à la haine et au meurtre sur les réseaux sociaux, mais qui empêcherait, selon manifestants, de filmer les forces de l'ordre en intervention et de documenter les violences policières.

Le collectif "StopLoiSécuritéGlobale", lancé par des syndicats de journalistes et la Ligue des droits de l'homme, cible également les articles 21 et 22 sur l'usage des caméras-piétons et des drones par les forces de l'ordre.

Il s'oppose en outre au nouveau "schéma national du maintien de l'ordre" (SNMO), ré gulièrement invoqué par les forces de l'ordre pour limiter la couverture médiatique des manifestations. Depuis le début de l'examen de la proposition de loi, le nombre de manifestations, parmi lesquels figurent souvent des "gilets jaunes", a varié d'un mois à l'autre. La plus importante journée de mobilisation, le 28 novembre, avait rassemblé 500.000 personnes dans le pays selon la coordination, 133.000 selon le gouvernement. Les marches du 16 janvier, ont quant à elles rassemblé 34.000 personnes en France selon la police, et 200.000 selon les organisateurs.

ARTS PLASTIQUES

Les lauréates du Prix Ali-Maâchi exposent à la Villa Abdeltif

La Villa Abdeltif abrite à partir de samedi et jusqu'au 4 février prochain une exposition des œuvres des artistes plasticiennes lauréates du Prix du Président de la République des jeunes créateurs Ali-Maâchi (session 2020).

Les visiteurs de cette exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), peuvent découvrir les œuvres des trois lauréates (Nour El Houda Choutla, Chadia Derbal et Abla Ben Chaïba) du Prix du Président de la République Ali-Maâchi (catégorie des arts plastiques) et apprécier, à travers elles, la beauté et l'authenticité de leurs villes respectives et leur diversité culturelle.

Les créatrices montrent, dans leurs œuvres, des aspects de la vie quotidienne et les spécificités patrimoniales et artistiques de chaque région avec une dimension humaine.

Les thématiques de certaines toiles traversent les frontières pour rendre compte des rêves et des souffrances des Africains confrontés aux guerres et à la famine.

Devant les tableaux de Nour El Houda Choutla, jeune autodidacte de Bousaâda, le visiteur se rend tout de suite compte du sens artistique aigu de cette plasticienne prolifique dont la première participation à une exposition remonte à 2008.

Une exposition locale dont elle remporta le 1^{er} Prix, ce qui l'encouragea à persévérer dans cette voie.

À l'Atelier d'Etienne Dinet, à Bousaâda, Nour El Houda Choutla côtoya des artistes plasticiens locaux dont elle a beaucoup appris.

Dans les toiles exposées à la Villa Abdeltif, l'artiste capte des moments de vie des habitants de la région.

Les tenues traditionnelles, l'artisanat, l'architecture et l'environnement caractéristiques de la région y sont illustrés.

Le visiteur pourra également admirer un tableau en l'honneur de la femme africaine, pour lequel elle remporta le 1^{er} Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi. Nour Houda a pris part à plusieurs expositions en Algérie et également en Egypte, Jordanie, France et Allemagne.

Les murs d'une autre galerie ont été décorés des toiles du 2^e lauréate, Chadia Derbal, enfant de Tébessa et universitaire mathématicienne.

Elle exprime les soucis et maux des enfants, cette catégorie vulnérable de société.

L'artiste talentueuse et raffinée a pu concrétiser sur des œuvres de peinture d'huile, la souffrance des réfugiés. Sa plume a pu transmettre fidèlement ces situations dramatiques, à travers la toile lauréate du 2^e prix. Les talents de l'artiste ont émergé depuis l'enfance, à-t-elle indiqué.

Ses œuvres se sont diversifiées, de même

que les outils qu'elle utilise, entre autres, le crayon et le verre. L'artiste a réussi à présenter des toiles très expressives et chargées en sentiments, comme dans la toile « Cauchemars de la guerre », dans laquelle, elle représente des instants émouvants d'enfants sous bombardement et qui a décroché le 2^e prix du concours. La 3^e artiste, Abla Benchaïba de Batna, expose

LITTÉRATURE

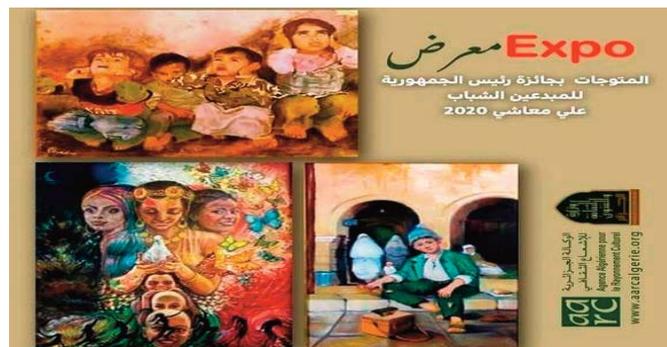
El Tarf : la littérature enfantine pour une meilleure compréhension de la déficience chez l'enfant

L'importance de la littérature enfantine dans la compréhension de l'handicap chez l'enfant a été soulignée, samedi, par l'enseignante Loubna Belkhir, à l'occasion d'un séminaire international en ligne, dédié à « la littérature enfantine, problèmes et défis », organisé par le laboratoire du patrimoine et linguistique de l'université Chadli Bendjedid.

L'intervenante de l'université de Lorraine (France) a indiqué dans sa communication intitulée « Le héros à déficience auditive dans la littérature enfantine », a démontré l'importance des récits destinés aux jeunes lecteurs et leur contribution dans le changement du regard porté par ces derniers aux enfants souffrant de déficiences physiques et mentales.

Se référant au corpus de la spécialiste syrienne de la littérature enfantine, Lina Kilani, l'intervenante a relevé qu'en dépit de la difficulté de changer et de rectifier l'attitude du jeune lecteur vis-à-vis de l'enfant handicapé, les récits consacrés à l'enfant souffrant d'un handicap auditif et destiné au jeune lecteur, « pouvaient contribuer au changement du regard porté sur cette catégorie de la société et à l'aider à devenir autonome ». Résumant le récit, d'un jeune malentendant qui souffrait de solitude, de dépendance, de l'échec scolaire et de l'isolement du monde extérieur et qui est parvenu à retrouver son épanouissement, après avoir bénéficié d'un appareil auditif, l'intervenante a indiqué que « ce genre d'histoires permet aux enfants de lire et de se mettre à la place des enfants aux besoins spécifiques et surtout les aider et les accompagner à s'intégrer ».

L'enseignante Nadia Mouet de l'université de Guelma a, quant à elle, développé dans une communication en ligne, intitulée le « théâtre virtuel dédié à l'enfant et son rôle dans le dé-



veloppement de ses capacités», a mis en relief l'impact des réseaux sociaux et leur rôle dans la sensibilisation des jeunes internautes, notamment durant la période de confinement lié au covid19. Signalant que durant la période de confinement, les réseaux sociaux, devenus incontournables, ont été davantage sollicités durant cette période, l'intervenante a indiqué que ce moyen de communication virtuel a été mis à profit pour présenter aux enfants, des contenus de qualité favorisant la sensibilisation et la protection contre ce virus tout en leur assurant le divertissement.

Elle a, dans ce contexte, cité la contribution virtuelle du théâtre régional d'Annaba (TRA) qui a su, assurer l'utile à l'agréable, et capter l'attention des enfants, durant la période de confinement à domicile en proposant des

pièces théâtrales destinées aux enfants, traitant des moyens de prévention et de lutte contre la Covid. Plusieurs thèmes traitant de la littérature enfantine de par le monde ont été, par ailleurs, présentés par près de 100 participants représentant plusieurs universités algériennes et étrangères lors de ce séminaire virtuel, organisé en collaboration avec le laboratoire de la littérature algérienne de l'université du 20 août 1955 de Skikda, du centre islamique d'El Tarf, l'association locale «Sinaat El Ghad» et du palais de la culture de la même wilaya.

L'objectif de cette rencontre virtuelle est d'ouvrir le débat sur un thème d'actualité ainsi que d'échanger les connaissances et points de vue entre experts et universitaires, a précisé la présidente de ce séminaire Mme. Bariza Bahloul.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Biskra

Circonscription administrative d'Ouled - Djellal

Daira d'Ouled - Djellal

Commune d'Ouled - Djellal

N° d'identification fiscal de la commune: 098407055073423

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N°: 02 /21

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled-Djellal lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:02/21 du projet **Raccordement agglomération Elouahes avec forage ablien Assouareg.**

Les Entreprises qualifiées en **hydraulique activité principal 02 ème catégorie et plus (code d'activité 34.703)** pourront retirer les cahiers de charges , du section d'équipement du siège de la commune , se sise au rue 1^{er} Novembre contre paiement de trois mille (3.000,00) dinars auprès du trésorier inter - communal à Ouled - Djellal .

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés , doivent être déposées auprès du siège de la commune (secrétariat général) au nom de monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled - Djellal dans une enveloppe cachetée ne comporte que la mention :

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 02/21 du projet **Raccordement agglomération Elouahes avec forage ablien Assouareg.**

Cette enveloppe contiendra trois(03) enveloppes séparées et cachetées indiquant chaque une la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre Technique » ou « offre financière » selon le cas :

1-Le dossier de candidature : comme il est détaillé au cahier des charges

2-Offre technique : comme elle est détaillée au cahier des charges

3- Offre financière : comme elle est détaillée au cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt (20) jours** à compter de la première publication de l'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou à la presse.

La date et l'heure limitée de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures et les offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la délai de préparation des offres.

Le dépôt des offres sera avant **dix heure (10:00) du matin**. Et l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et les offres techniques et financières se fera à **dix heure trente (10:30) du matin** au même jour en séance publique au siège de la commune(salle de délibération de l'APC)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 110 jours à compter du date du dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités.

Anep : 2116002004 du 01/02/2021

LECTURE - RENCONTRE

Ouverture du colloque national des cercles de lecture

Les travaux du Colloque national des cercles de lecture ont débuté, samedi à Alger, avec la participation de cercles et associations de lecture, d'écrivains et d'intellectuels venus de différentes wilayas.

La cérémonie d'ouverture a vu l'organisation de plateformes interactives animées par des romanciers dont Amine Zaoui et Mohamed Sari qui ont présenté leurs expériences respectives dans le domaine de l'écriture et l'impact de la lecture sur la formation de leurs personnalités littéraires.

A cette occasion, des écrivains, des chercheurs et des intellectuels à l'image de l'écrivaine Zhour Ounissi, le romancier Djilali Khellas, et l'intellectuel Ahmed Tissa ont été honorés.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a fait savoir que son secteur ouvrirait à l'accompagnement

et l'encadrement" des cercles de lecture, annonçant par la même la réactivation de mécanismes de soutien relevant du ministère pour « la mise en place de bourses pour se consacrer à l'écriture et de résidences d'écriture pour les écrivains en herbe, l'ouverture de nouvelles bibliothèques et la promotion de celles existantes... ».

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a affirmé que son département ouvrirait à « l'ancrage de la lecture en milieu de jeunes et dans les écoles afin de promouvoir la lecture auprès des élèves et découvrir les talents... », rappelant la convention-cadre conclue avec le ministère de la Culture visant à renforcer les activités culturelles.

Il a insisté, en outre, sur l'impératif d'accorder au « référentiel culturel algérien la place qui lui sied sur le marché

du livre tout en s'ouvrant à la créativité étrangère ».

Pour sa part, Goussoum Abdelmalek, membre du Cercle « Touggourt Taqraa », (créé en 2015) a fait savoir que cette rencontre permettra d'échanger les expériences en vue de dégager de nouvelles idées dans le domaine de la lecture afin de la promouvoir ».

Ce Colloque national verra l'organisation de plusieurs plate-formes interactives avec la participation d'écrivains, de poètes, d'académiciens et de critiques, outre des conférences et des ateliers sur la littérature, le patrimoine, l'histoire, la philosophie, l'éducation, l'information et la lecture. Cette manifestation, organisée par le ministère de la Culture et des Arts au Palais de la Culture et à la Bibliothèque nationale « Dar Abdellatif », devra se poursuivre jusqu'au 4 février.

APS

FRANCE Plusieurs centaines d'opposants à Amazon mobilisés en France

Plusieurs centaines de militants se sont rassemblés samedi dans plusieurs villes de France pour protester contre Amazon, notamment près de l'emblématique Pont-du-Gard (sud-est), où le géant américain de vente par correspondance projette d'installer un entrepôt de 38.000 m².

A l'appel d'associations qui luttent contre ce projet situé sur la commune de Fournès, à proximité du joyau du patrimoine mondial, quelque 800, selon les gendarmes, à 1.400 personnes, selon les organisateurs, sont venues planter samedi des arbustes devant deux grandes banderoles proclamant "Stop Amazon", "Ni ici, ni ailleurs".

Ils ont également formé une chaîne humaine pour montrer l'emprise du projet prévu le long de l'autoroute A9 sur 14 hectares. "Ca fait deux ans que des citoyens de Fournès et des environs luttent contre l'implantation d'un énorme entrepôt d'Amazon.

Au début, ils étaient un peu seuls contre tous mais ont réussi à freiner le projet grâce à des recours juridiques toujours en cours, a expliqué Raphaël Pradeau, porte-parole national de l'association Attac. Environ 200



personnes ont aussi participé samedi matin à un rassemblement à Carquefou, dans la banlieue de Nantes (ouest), devant un entrepôt logistique Amazon, selon les organisateurs.

"On dénonce le fait qu'Amazon détruit plus d'emplois qu'il n'en crée et qu'il s'agit d'emplois précaires qui rendent malades, notamment en terme de troubles musculo-squelettiques", a déclaré Sophie Jallier, porte-parole du collectif pour cet événement.

A Ensisheim, dans l'est du pays, une manifestation

a aussi rassemblé une centaine de personnes contre l'implantation d'un entrepôt géant sur un terrain de plus de 15 hectares d'anciennes terres agricoles.

Dans un communiqué, la direction d'Amazon France a estimé que le groupe est "devenu une cible pour certaines organisations qui souhaitent faire connaître les causes qu'elles représentent". Elle rappelle que "plus de 11.000 entrepreneurs et commerçants français s'appuient sur Amazon pour développer leurs activités et leurs emplois".

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Les Etats-Unis en tête de la course

Les Etats-Unis mènent la course au développement et à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), selon un rapport publié lundi. Cette étude de la Fondation pour les technologies de l'information et l'innovation (Information Technology and Innovation Foundation) a comparé les situations à l'aide de 30 paramètres, dont le talent humain, l'activité de recherche, le développement commercial et l'investissement dans le matériel et les logiciels.

Les Etats-Unis montent sur la première marche du podium, selon ce rapport fondé sur des données de 2020, avec un score global de 44,6 points sur une échelle de 100 points.

Ils sont en tête notamment dans des domaines clés tels que l'investissement dans les start-up et le financement de la recherche et du développement.

Vient ensuite la Chine qui, avec 32 points, a fait des progrès dans plusieurs domaines et comptait, l'an passé, 214 des 500 plus puissants supercalculateurs du monde, soit plus que n'importe quel autre pays - 113 pour les Etats-Unis et 91 pour l'UE.

L'Union européenne n'obtient que 23,3 points, en raison d'un retard notamment en matière de capital-risque et de financement par capital-investissement, mais s'en tire mieux en termes de publications de recherche.

"Le gouvernement chinois a fait de l'IA une priorité absolue et les résultats sont visibles", a déclaré Daniel Castro, directeur du Centre pour l'innovation des données de ce think tank, et auteur principal du rapport.

"Les Etats-Unis et l'Union européenne doivent prêter attention à ce que fait la Chine et y répondre, car les pays qui mènent le développement et l'utilisation de l'IA façonneront son avenir et amélioreront considérablement leur compétitivité économique, tandis que ceux qui prennent du retard risquent de perdre leur compétitivité dans des industries clés", a-t-il souligné.

La Chine a publié 24.929 articles de recherche sur l'IA en 2018, selon les données les plus récentes, contre 20.418 pour l'Union européenne et 16.233 pour les Etats-Unis, détaille le rapport.

Cependant, "la qualité moyenne de la recherche américaine est toujours supérieure à celle de la Chine et de l'Union européenne", précise Daniel Castro, ajoutant que les Etats-Unis "restent le leader mondial dans la conception de puces pour les systèmes d'IA".

Pour rester compétitive, l'Europe doit, selon le rapport, renforcer les incitations fiscales à la recherche et développer les instituts de recherche publics dans ce domaine. Quant aux Etats-Unis, ils doivent, pour maintenir leur avance, renforcer le soutien à la recherche et au déploiement de l'IA, et redoubler d'efforts pour développer les talents dans le pays tout en attirant ceux du monde entier.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE RAS EL AYOUN
COMMUNE DE RAHBAT

NIF 0984 0525 50 467 18

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2020 POUR LA 2^{ème} FOIS APRES INFRACTUOSITE

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de RAHBAT lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 2^{ème} fois après infructuosité pour réaliser le projet suivant :

- ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE RAHBAT

LOT N°:01 - REALISATION D'UNE RESERVOIR DE 1000 M3 A OULED FERHAT

Les entreprises et groupement d'entreprises qualifiées dans :

01 - Le certificat de qualification et de classification du soumissionnaire qualifiées dans le domaine en hydraulique (catégorie 3 et plus activité principale).

02 - la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur de 10.000.000,00 DA certifiées approuvées par les services des impôts (BILANS OU C20).

03 - Les entreprises ayant déjà réalisé deux (02) projet similaire, pendant de quatre (04) dernières années, qui sont intéressées par cet avis sont appelées à retirer le cahier des charges auprès du BUREAU D' EQUIPEMENT ET TRAVAUX De L'A.P.C de RAHBAT ; contre paiement de la somme de 3.000,00 DA.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1^{ère} ENVELOPPE : DOSSIER DE CANDIDATURE.

01-une déclaration de candidature rempli, signé et cachet.

02-une déclaration de probité rempli, signé et cachet

03- les statuts pour les sociétés.

04- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

05- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, dessous-traitants :

*Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification

*Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans ou C20 et les références bancaires ou attestation des chiffres d'affaires des 03 dernières années

*Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2^{ème} ENVELOPPE : L'OFFRE TECHNIQUE :

• une déclaration de sousscrire rempli, signé et cachet.

• une mémoire technique rempli précision, signé et cachet

• cahier de charge signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

• planning de réalisation.

3^{ème} ENVELOPPE : L'OFFRE FINANCIERE :

• la lettre de soumission rempli, signé et cachet

• le Bordereau des prix unitaires rempli, signé et cachet.

• le détail quantitatif et estimatif rempli, signé et cachet

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que » par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 2^{ème} fois après infructuosité N°04/2020 projet

ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE RAHBAT

LOT N°:01 - REALISATION D'UNE RESERVOIR DE 1000 M3 A OULED FERHAT

(A monsieur le président de l'APC de RAHBAT) DAIRA DE RAS EL AYOUN

Les offres doivent être déposées auprès de la COMMUNE DE RAHBAT DAIRA DE RAS EL AYOUN WILAYA DE BATNA (bureau d'équipement et travaux) dernier jour de la date des remise des plis . à 13.00 h jusqu'à 14.00 h de la -Le délai de dépôt des offres est fixé à DIX (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux et BOMOP

- L'ouverture des plis technique et financière se fera le dernier jour correspondant à la date limitée de dépôt des Offres à 14.00 heure du soir en séance publique au siège de l'A.P.C.

- Ce présent avis d'appel d'offre tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

NOT : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 2116002048 du 01/02/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DAIRA DE GUERRARA

COMMUNE DE GUERRARA Budget communal

Avis d'attribution provisoire

Projet : ALIMENTATION SCOLAIRE POUR DES ECOLES PRIMAIRE DE L'ANNE

SCOLAIRE 2020/2021

LOT :02 Les Légumes et les Fruits (Troisième Fois)

En application de l'article 65 P02 de décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

1 Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales en Troisième Fois publié dans les journaux « Liqueur DZ » ET « DK NEWS » du 30/12/2020 et BOMOP.

Le président de l'APC de Guerrara lance un avis d'attribution provisoire

Projet: ALIMENTATION SCOLAIRE POUR DES ECOLES PRIMAIRE DE L'ANNE SCOLAIRE 2020/2021 .concernant au projet cité au dessus, et qu'à l'assue du jugement des offres en date du 20/01/2021 et a près la procédure d'évaluation et analyse des offres a donné le résultat suivant :

Mode d'attribution	Point d'offre Technique	Montant après la révision en DA Maximal	Montant après la révision en DA Minimal	Le Fournisseur	Désignation de lot
L'offre le moins évalué	50/37.5	15.523.345.00	13.867.915.00	السوني بلقاسم تاجر الخضار والفواكه القرارة-غرداية	Lot: 02

En application de l'article 82 de décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours au près de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale.

DK NEWS

Anep : 2116001954 du 01/02/2021

ATHLÉTISME / TEXAS TECH-INVITATIONAL (INDOOR) L'Algérien Hedeili remporte le 800 mètres

Le demi-fondiste algérien Takieddine Hedeili a remporté le 800 mètres du Texas Tech-Invitational, une compétition en salle disputée durant le week-end dans le sud des Etats-Unis, avec un chrono de 1:47.15.

Sur le podium de cette course, le sociétaire du Groupement sportif des Pétriliers a devancé Brando Miller (1:48.94) et Owen Linkins (1:49.60).

"Cette course n'a pas été très rapide.

Elle a été beaucoup plus tactique, et Takieddine l'a bien gérée pour en sortir vainqueur", a réagi son entraîneur, Hamid Rahmouni, dans une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Le natif de Tlemcen, qui se trouve aux Etats-Unis depuis plusieurs mois déjà, avait battu le record national du 800 mètres (en salle), lors d'un précédent meeting disputé le 16 janvier au Texas. Ce jour-là, Hedeili avait réussi un chrono de 1:45.98, battant ainsi l'ancien record national, détenu par Réda Abdenouz en 1:46.87 depuis le 18 février 1992 à Gênes (Italie).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS AG élective le 20 février à Béchar

La Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels tiendra son assemblée générale élective pour le cycle olympique 2021-2024, le 20 février prochain à l'Office des structures de la jeunesse de la wilaya de Béchar, a appris l'APS dimanche auprès de l'instance fédérale.

L'AG élective sera précédée par une assemblée générale ordinaire de la saison 2020, prévue le 6 février à Béchar, siège de la Fédération.

Selon le chargé de communication de la Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels, Ghouti Hameurlaine, l'AG ordinaire permettra l'examen des bilans moral et financier de l'année 2020, ainsi que la présentation du bilan du mandat olympique 2017-2020".

Au cours de ce rendez-vous, les membres de l'AG auront également à élire, en prévision de l'AG élective, les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes.

La Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels est présidée actuellement par Mamouni Bouterfas pour un deuxième mandat consécutif.

APS

JM ORAN-2022

Les travaux de réhabilitation du complexe de tennis touchent à leur fin

Le complexe de tennis relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya d'Oran, qui subit d'importants travaux de réhabilitation en vue des jeux méditerranéens (JM Oran-2022), devrait être livré avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a appris l'APS dimanche auprès des services de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

La même source a assuré que les travaux engagés dans cette infrastructure, baptisée il y a plus d'une année du nom du regretté Habib-Khelil, avancent très bien et leur taux est estimé à près de 85%".

Cette opération de rénovation de cet équipement, construit en 1934, touche plusieurs unités du complexe, à l'image du court central qui a été doté de tribunes d'une capacité d'accueil de 500 places, ainsi que le réaménagement des 11 courts dont il dispose.

Le maître d'ouvrage de ces chantiers, à savoir la DJS, a tenu aussi à réserver un accès, un espace et des sanitaires aux personnes aux besoins spécifiques. Quatre des onze courts seront également dotés de grands tableaux d'affichage, fait-on encore savoir.

L'entreprise chargée des travaux, sous la supervision de spécialistes du tennis à Oran, a soigneusement refait les terrains en procédant aux étapes nécessaires pour arriver à des terrains stabilisés et perméables, selon les normes internationales, assure-t-on de même



source, tout en se réjouissant du fait que malgré la pandémie de Covid-19, les travaux se sont poursuivis sans relâche. Dans le même contexte, un nouveau réseau d'éclairage et des luminaires, d'une puissance importante, sont déjà placés, a-t-on poursuivi, annonçant au passage que l'équipement, qui n'a pas été réhabilité depuis plusieurs décennies, sera également doté d'un grand parking, d'une salle réservée à la vidéosurveillance, une salle des

conférences, un salon VIP, des vestiaires refaits à neuf et une aire pour les familles.

Les organisateurs des JM ont prévu, en outre, l'aménagement, sous la tribune N 2 du court central, d'une salle dédiée au contrôle antidopage qui sera utilisée lors des compétitions de tennis de la 19^e édition du rendez-vous méditerranéen.

La rénovation du complexe de tennis de Haï Es-salam est accueillie avec un grand soulagement par les tennismans

de la région confrontés depuis plusieurs années à un manque sensible en matière d'outil de travail, non sans se répercuter sur le développement de cette discipline à Oran, sel on les spécialistes. Le complexe en question fait partie de huit infrastructures sportives concernées par les JM qui connaissent actuellement des travaux de mise à niveau en prévision de la grande manifestation sportive méditerranéenne, rappelle-t-on.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES ÉCHECS

Brahim Djelloul candidat à sa propre succession

Le président de la Fédération algérienne des échecs (FADE) Azzedine Brahim Djelloul, a décidé de briguer un second mandat à la tête de l'instance fédérale, à l'occasion de l'assemblée générale élective (AGE) prévue au mois de mars.

"Je pense que nous avons fait le maximum pour la discipline depuis mon élection en 2017, mais je n'ai pas pu terminer mon programme tracé initialement en raison notamment de la pandémie de Covid-19, chose qui me pousse aujourd'hui à briguer un nouveau mandat", a indiqué, dimanche à l'APS, le président sortant de la FADE.

Issu de la Ligue d'Oran, Azzedine Brahim Djelloul avait été élu président le 25 février 2017 en remplacement de Halim Bounehas.

"Nous n'avons pas encore fixé la date exacte de l'AGE. Selon la note méthodolo-

gique transmise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), on devait organiser l'assemblée élective entre le 20 janvier et le 19 février, mais nous avons demandé à ce qu'elle soit reportée à entre le 20 février et le 19 mars, car on n'est pas encore prêts pour diverses raisons.

Nous avons donc saisi le ministère pour nous autoriser à organiser l'AG ordinaire le 6 mars, suivie deux semaines au plus tard par l'AGE", a-t-il ajouté.

Appelé à dresser son bilan depuis son élection, Azzedine Brahim Djelloul s'est dit "satisfait par les acquis" réalisés jusque-là, tout en s'engageant à oeuvrer pour promouvoir la discipline "notamment dans le milieu scolaire".

"Les échecs dans les écoles est un projet qui nous tient beaucoup à coeur. Nous avons signé une convention avec la Fédé-

ration de sport scolaire, mais au jour d'aujourd'hui, le projet est en stand-by.

Dans un autre registre, nous avons réussi durant le premier mandat à hisser quatre de nos échéphiles, dont une fille, au rang de grand maître international, ce qui reste une première chez nous".

Avant d'enchaîner sur la reprise des activités: "La reprise au niveau des clubs est progressive mais très timide, l'activité est au ralenti".

Enfin, Azzedine Brahim Djelloul a tiré la sonnette d'alarme, relevant les difficultés financières auxquelles fait face la FADE.

"Nous venons de recevoir en ce mois de janvier la somme d'un million de dinars, représentant la subvention de 2020.

C'est insuffisant pour permettre à la fédération de fonctionner dans les meilleures conditions", a-t-il regretté.

CYCLISME / ALGÉRIE

Tests d'évaluation pour 18 jeunes talents à Biskra

Dix-huit jeunes cyclistes relevant de la catégorie des cadets et représentant six clubs de l'est algérien, ont subi des tests d'évaluation samedi à El-Kantara, dans la wilaya de Biskra, a indiqué dimanche la Direction des jeunes talents sportifs, relevant de la Fédération al-

gérienne de la discipline (DJTS/FAC).

Les cyclistes en question sont issus des clubs de l'IRB El Kantara (Biskra), le COC Béjaïa, l'IRB El-Hadjjar (Annaba), l'ES El Gouzi (Constantine), le CV Benbadis (Constantine) et le CC Didouche-Mourad

(Constantine). "Les tests d'évaluation ont porté sur l'anthropométrie, la vélocité, la vitesse sur 60m (puissance maximale anaérobie alactique), l'endurance de vitesse sur 200m (capacité anaérobie alactique) et l'endurance sur 4.000m (puissance maximale aérobie)",

a-t-on détaillé de même source.

Ces tests ont été supervisés par le DJTS de la FAC, Samir Allam, ainsi que par Hamza Amatousse (conseiller en sport), Saïd Abdaïm (président de ligue) et Abdeslam Dahmane (étudiant à l'ISTS).

CYCLISME / ALGÉRIE

La Classique de Tipasa en deux étapes, les 5-6 février

La Classique cycliste de Tipasa se déroulera en deux étapes, les 5-6 février prochains dans les ville côtières de Koléa et Damous, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Cette course sur route sera ouverte aux juniors, seniors et amateurs, à la seule différence que la distance à parcourir ne

sera pas la même pour tous. En effet, lors de la première étape, prévue le vendredi 5 février sur un circuit fermé de trois kilomètres à Koléa, les juniors devront effectuer 15 tours (45 km), alors que les seniors en effectueront vingt (60 km), au moment où les amateurs n'en feront que dix (30 km).

Pour ce qui est de la deuxième étape, prévue le lendemain 6 février, entre Ahmer El Aïn et Damous, les coureurs devront parcourir une distance de 95 kilomètres.

Les inscriptions pour participer à cette course sur route ont débuté le 30 janvier et se poursuivront jusqu'au jeudi 4 février, à midi, selon les organisateurs.

FORMATION (INFRASTRUCTURE) Reprise des travaux de l'Académie de Tlemcen (FAF)

Les travaux au Centre technique régional de football de Tlemcen, à l'arrêt depuis quelques mois en raison notamment de la pandémie de coronavirus (Covid-19), ont repris avec un rythme "très soutenu", a indiqué dimanche la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"Après un arrêt de quelques mois, en raison de la pandémie de Covid-19 et le lancement d'un deuxième avis d'appel d'offres portant réalisation du second oeuvre (parachèvement et HVAC) du Centre technique régional de football de Tlemcen, les travaux ont repris il y a quelques semaines avec un rythme très soutenu", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

L'entreprise réalisatrice a mis "tous les moyens et a renforcé le nombre de personnels intervenants pour mener à bien lesdits travaux", précise la même source.

"Ce Centre est la première structure du genre de la FAF qui sera dédiée à la formation de base et permettra en même temps le regroupement des différentes sélections nationales, voire même les clubs algériens pour préparer leurs



échéances internationales", explique la FAF. Ces projets d'Académies, approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale de la FAF en 2018, sont appuyés par les pouvoirs publics et bénéficient

de l'apport technique et financier de la Fédération internationale (Fifa). L'annonce de la reprise des travaux au niveau du centre de formation de Tlemcen intervient à la veille de

l'inauguration officielle de l'Académie de Sidi Bel-Abbès, prévue lundi, en présence des autorités locales, du président de la FAF Kheireddine Zetchi et des membres du Bureau fédéral.

LIGUES 1 ET 2

Quatre clubs d'Oran bénéficient d'aides financières de la wilaya

Quatre clubs oranais évoluant en Ligue 1 et Ligue 2 de football viennent de bénéficier de subventions de la part de la wilaya d'Oran, a appris l'APS dimanche de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Les clubs en question sont : le MC Oran, pensionnaire de la Ligue 1, l'ASM Oran, l'OM Arzew et l'IRB El Kerma, tous les trois actifs en Ligue 2, a précisé le chef de service des sports auprès de la DJS, Fayçal Bouhediba.

Le même responsable a fait savoir,

en outre que le MCO, vu son statut de club d'élite, s'est vu attribuer une somme de l'ordre de 30 millions de dinars, alors que les trois autres formations du deuxième palier ont touché chacune une aide de 10 millions de dinars.

"Cette aide est une motivation pour les clubs concernés afin de représenter dignement le football oranais sur le plan national", a ajouté Fayçal Bouhediba, réitérant l'engagement des autorités de la wilaya ainsi que de la DJS "pour accompagner le mouvement

sportif à Oran afin de réussir les meilleurs résultats possibles, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale".

Le MCO, dont les joueurs ont observé deux grèves depuis le début de cette saison pour réclamer la régularisation de leur situation financière, occupe la 5^e place avec 18 points après 11 matchs joués.

L'ASMO, l'OMA et l'IRBEK, quant à eux, sont en pleine préparation en prévision du coup d'envoi de la Ligue 2 le 12 février, rappelle-t-on.

LIGUE 1 - MC ALGER

Almas : «Neghiz convoqué lundi pour s'expliquer sur les mauvais résultats»

L'entraîneur du MC Alger, Nabil Neghiz, est convoqué lundi par la direction pour s'expliquer sur les derniers mauvais résultats de l'équipe, dont le dernier match nul samedi face à l'US Biskra (1-1) au stade du 5-Juillet, dans le cadre de la 11^e journée du championnat de Ligue 1 de football, a appris l'APS auprès du président du Conseil d'administration Abdenacer Almas.

"Nous avons décidé de convoquer Neghiz lundi pour s'expliquer sur les derniers résultats négatifs enregistrés par l'équipe.

Après un bon début de saison, l'équipe est en train de marquer le pas ces dernières journées", a indiqué le patron du "Doyen".

Le MCA fait du surplace avec un triste bilan de deux points décrochés lors des trois derniers matchs de



championnat. Les coéquipiers de Nabil Lamara ont reculé à la troisième place au classement avec 19 points, à cinq longueurs du leader ES Sétif, mais avec un match en moins, à disputer mercredi à Béchar face à la JS Saoura.

"Pour le moment, nous n'avons pas l'intention de nous séparer de Neghiz. Nous avons juste l'obli-

gation de lui demander de redresser la barre", a-t-on à préciser Almas.

Avant d'enchaîner : "Personnellement, je n'ai pas apprécié la déclaration de Neghiz samedi à la presse, concernant l'obligation de régulariser la situation financière des joueurs.

Il est en train d'agiter les joueurs contre la direction, c'est irresponsable de sa

part". Enfin, et concernant le recrutement durant le mercato exceptionnel, dont la clôture est prévue ce dimanche soir à minuit, Almas a indiqué que "la direction a entamé une course contre la montre pour la qualification de deux nouvelles recrues".

Pour rappel, ce mercato exceptionnel, fixé du 25 au 31 janvier, concerne les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur concernant le nombre de joueurs étrangers par club.

Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens sont strictement interdites. Le mercato traditionnel sera ouvert à la fin de la phase aller du championnat.

TRANSFERT Zakaria Haddouche rejoint le CS Constantine

Le milieu de terrain algérien Zakaria Haddouche, libre de tout engagement, a signé avec le CS Constantine un contrat de 18 mois, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, samedi soir.

Joueur polyvalent, Haddouche (27 ans) rejoint le CSC après une courte expérience passée avec la formation saoudienne d'Al-Khaleedj Saihat (Div.2), dirigée la saison dernière par l'entraîneur algérien Kheireddine Madoui.

Le club constantinois compte engager un autre joueur, alors que le mercato exceptionnel d'une semaine, décidé par la Fédération algérienne (FAF) arrive à terme ce dimanche.

Pour rappel, ce mercato exceptionnel concerne les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur concernant le nombre de joueurs étrangers par club.

Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens sont strictement interdites. Le mercato traditionnel sera ouvert à la fin de la phase aller du championnat.

En attendant l'arrivée du nouvel entraîneur Miloud Hamdi (ex-USM Alger), le CSC a mis fin samedi à une longue période de disette, en s'imposant à domicile face au NC Magra (2-0), dans le cadre de la 11^e journée de championnat. Un succès qui permet au CSC de monter à la 15^e place au classement avec 10 points, en compagnie de l'US Biskra.

LIGUE 1

Le CS Constantine a encore les moyens pour sortir de cette crise

L'équipe du CS Constantine (Ligue 1), qui se trouve dans la zone rouge du classement du championnat, "a encore les moyens" pour sortir de cette crise "en dépit de la difficulté de la situation", a déclaré samedi, le directeur sportif de ce club.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu à l'issue du match ayant opposé le CSC au NC Magra et qui s'est terminé sur le score de 2 à 0 en faveur des Verts et noirs, Yacine Bezzaz, a assuré que son équipe est capable de dépasser cette crise due à l'instabilité au niveau de la barre technique, après le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani, ainsi que la contre performance des joueurs, et ce à la faveur de plusieurs changements qui vont être effectués "dans les prochains jours".

Bezzaz a précisé que l'équipe du CSC sera renforcée avec l'arrivée de l'entraîneur, Miloud Hamdi, qui "connait très bien le championnat algérien pour avoir dirigé l'USMA pendant deux saisons", soulignant que Hamdi a effectué la signature électronique de son contrat et sera dans "dès que possible à Constantine" après l'achèvement des démarches d'entrée au pays.

Le staff administratif du CSC a obtenu dernièrement l'autorisation pour le recrutement de deux (2) nouveaux joueurs durant ce mercato exceptionnel, a fait savoir Bezzaz, notant qu'il avait conclu aujourd'hui les négociations avec ces deux éléments qui seront présentés après demain à la presse.

"Nous espérons également le retour rapide du buteur de l'équipe, Mohamed-Lamine Abid, blessé au genou en début de saison, a indiqué le même responsable, estimant que "l'absence de ce joueur a influé sur l'efficacité offensive du CSC".

"Notre équipe dispose de bons joueurs qui devront retrouver l'harmonie du jeu et pourront prouver au cours des prochains matchs leurs compétences avec l'amélioration de la situation", a affirmé le directeur sportif du CS Constantine.

A signaler que le CSC pointe à la 15^e place du classement avec 10 points au compteur.

CAN U 17 Le tournoi de qualification de la zone "ouest A" délocalisé au Sénégal

Le tournoi de la zone ouest A de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOA) qualificatif à la CAN U17 va se dérouler à Thiès (Sénégal) du 5 au 13 février, a indiqué le directeur exécutif de la zone, le Capverdien Gerson de Melo.

Ce tournoi initialement prévu en décembre dernier en Sierra Leone, "est finalement programmé" au Sénégal, a-t-il annoncé dans un entretien avec l'agence de presse sénégalaise APS. Il avait été reporté à plusieurs reprises en raison du manque d'équipements pour tests IRM (Imagerie à résonance magnétique) en Sierra-Léone.

Seules six des neuf fédérations membres de la zone A de l'UFOA vont y participer, à savoir la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra-Léone.

Le Liberia et la Guinée, suspendus, ne feront pas le déplacement, selon le responsable de la zone ouest A.

"C'est aussi le cas du Cap-Vert qui a déclaré forfait", a ajouté Gerson de Melo. La Sierra-Léone tenait à abriter ce tournoi, proposant même que les examens IRM soient effectués en Guinée mais une telle opération a été jugée très coûteuse par des responsables de la zone réunis en assemblée générale la semaine dernière à Praia, au Cap-Vert.

Ce tournoi va permettre à la zone ouest A de désigner ses deux représentants pour la phase finale de la CAN U17 prévue au Maroc en mars. Pour rappel, huit pays dont l'Algérie ont validé leur billet pour la CAN-2021. Les sept autres qualifiés sont: le Maroc (pays hôte), le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie, en attendant de connaître les quatre derniers qualifiés, à l'issue des qualifications zonales.

Le Cameroun et le Mali en demi-finale du CHAN

Le Cameroun, pays-hôte, et le Mali, au bout du suspense, se sont qualifiés samedi pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), en éliminant respectivement le Congo et la République démocratique du Congo. Les Aigles du Mali n'ont pas plané sur le premier quart de finale conclu par un 0-0 contre le Congo après deux heures de jeu, prolongations incluses. Il a donc fallu en arriver aux tirs au but et les Maliens ont été plus adroits, gagnant ainsi le droit de rencontrer mercredi en demi-finale la Guinée ou le Rwanda. Le deuxième quart, à Douala, s'est déroulé dans un stade très bien rempli malgré la jauge fixée à 25% des 50.000 places habituelles pour cause de coronavirus.

Et c'est la RD Congo qui a créé la surprise en ouvrant le score par Makabi Lilepo (21e). Les Camerounais ont égalisé et même pris l'avantage avant la pause grâce à Yannick N'Djeng (29e) et Félix Oukiné (41e). Ces deux buts ont suffi à assurer la qualification des Lions indomptables pour la demi-finale de mercredi prochain à Limbé contre le Maroc ou la Zambie.

A Yaoundé:

Mali - Congo 0 - 0 (a.p.)
Mali qualifié aux tirs au but (5 à 4)

A Douala:

Cameroun - RD Congo 2 - 1

Buts:

Cameroun: N'Djeng (29e), Oukiné (41e)
RD Congo: Lilepo (21e)

Dimanche à Douala (17h00):

Maroc - Zambie

Dimanche à Limbé (20h00):

Guinée - Rwanda

Demi-finales le 3 février à Douala (16h00) et Limbé (20h00)

Match pour la 3e place le 6 février à Douala (20h00)

Finale le 7 février à Yaoundé (20h00).

LIGUE 1 (11E JOURNÉE) L'Olympique Médéa nouveau dauphin

Le choc au sommet de la 11e journée du championnat de Ligue 1 de football, opposant le leader ES Sétif au CR Belouizdad, s'est terminé sans vainqueur (1-1), alors que l'Olympique Médéa, vainqueur sur le fil de l'ASO Chlef (2-1), devient le nouveau dauphin.

Tous les regards étaient donc braqués samedi sur le stade du 20-Août-1955 à Alger, théâtre de l'affiche de la journée entre le tenant du titre belouizdadi et l'actuel leader sétifien.

Les deux buts inscrits sur balle arrêtée, d'abord sur coup franc direct pour l'ESS (Debbari/35e), puis sur penalty pour le CRB (Sayoud/77e), ont permis aux Sétifiens de garder leur fauteuil de leader et aux Algérois leur invincibilité.

La performance de la journée est venue de Médéa, où l'OM continue sa belle chevauchée en enregistrant un 7e match consécutif sans défaite (6 victoires et un nul), synonyme de 2e place amplement méritée, à trois longueurs du leader sétifien, qu'elle pourrait rejoindre en cas de victoire en match retard face au CRB mercredi.

Menés au score par l'ASO Chlef sur une réalisation de l'inévitable Beldjillali qui consolide sa 1re place au classement des buteurs à vec 7 buts, les Médéens ont fait appel à leur second souffle pour renverser une situation fort compromise, d'abord par Cherfaoui (69e), puis par Dadache (90e+3), pour dépasser d'un point le CRB et le MC Alger (3e - 19 pts).

Le "Doyen" a été encore une fois tenu en échec au stade du 5-Juillet par un mal classé, l'US Biskra (1-1).

Les hommes de Nabil Neghiz continuent de faire du surplace en décrochant deux points seulement lors de leurs trois dernières sorties, ce qui inquiète quelque peu leurs "fans" à quelques jours de leur prochain déplacement en Egypte pour y rencontrer le Zamalek en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Biskris, menés dès la 1re mi-temps, ont crû en leurs chances avant d'arracher l'égalisation en fin de partie sur penalty.

Le MC Oran, la JS Kabylie et l'USM Alger se partagent désormais la 5e place avec 18 points.

Si Oranais et Kabyles ont fait le plein devant respectivement la JS Saoura (2-1) et la JSM Skikda (1-0),



il n'en est pas de même pour les "Usmistes" qui doivent leur salut à Hamza Koudri qui a remis les pendules à l'heure (81e minute), après que son coéquipier Belaid eut trompé son propre gardien au début de la 2e période.

Deux équipes se sont distinguées lors de cette journée. Il s'agit du CS Constantine, vainqueur du NC Magra (2-0) après une longue série de contre-performances, et du NA Hussein-Dey, version Dziri, vainqueur sur le terrain du CA Bordj Bou Arréridj qui continue de manger son pain noir (2-1).

Les "Sang et Or" doivent une fière chandelle à Rabie Meftah, auteur du but de la victoire dans le temps additionnel.

Le CABBA, qui n'a toujours pas gagné depuis l'entame de la saison 2020-2021, continue sa descente aux enfers avec sa 20e place et seulement 3 unités au compteur, à cinq points de l'avant-dernier, la JSM Skikda.

Les deux derniers matches de cette journée n'ont pas connu de vainqueur.

Le Paradou AC et le RC Relizane n'ont pu inscrire le moindre but devant leurs adversaires respectifs, l'AS Ain M'lila et le WA Tlemcen qui semblent satisfaits du nul vierge acquis à l'extérieur.

Résultats complets et classement

Olympique Médéa - ASO Chlef	2 - 1
CS Constantine - NC Magra	2 - 0
Paradou AC - AS Ain M'lila	0 - 0
CR Belouizdad - ES Sétif	1 - 1
RC Relizane - WA Tlemcen	0 - 0
MC Alger - US Biskra	1 - 1
MC Oran - JS Saoura	2 - 1
JS Kabylie - JSM Skikda	1 - 0
CA Bordj Bou Arréridj - NA Hussein-Dey	1 - 2
USM Bel-Abbès - USM Alger	1 - 1

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	24	11
2. O. Médéa	20	10
3. CR Belouizdad	19	9
--. MC Alger	19	10
5. USM Alger	18	11
--. MC Oran	18	11
--. JS Kabylie	18	11
8. JS Saoura	17	10
--. AS Ain M'lila	17	11
10. ASO Chlef	16	11
11. Paradou AC	13	11
--. NA Hussein-Dey	13	11
13. RC Relizane	11	11
--. WA Tlemcen	11	11
15. CS Constantine	10	10
--. US Biskra	10	11
17. NC Magra	9	11
--. USM Bel-Abbès	9	11
19. JSM Skikda	8	11
20. CABB Arréridj	3	11

LIGUE 1/USM BEL ABBES

Nomination imminente de l'entraîneur Bouakkaz

L'entraîneur Mouaz Bouakkaz devrait succéder à Lyamine Boughrara à la barre technique de l'USM Bel-Abbès qu'il a visionnée samedi lors de la réception de l'USM Alger (1-1), dans le cadre de la 11e journée du championnat

de Ligue 1 de football. Bouakkaz, accompagné par son assistant, l'ancien international Moulay Hadou, a déjà fait un passage au sein de la formation de la "Mekerra", il y a quelques années.

Le technicien, suisse-

tunisien, avait débuté cette saison aux commandes techniques de l'US Biskra, qu'il a quitté après neuf journées de Ligue 1.

L'USMBA est restée sans entraîneur en chef depuis le départ de Liamine Boughrara à l'issue

de la première journée. Les dirigeants ont souhaité convaincre l'ancien portier international de reprendre son poste, mais en vain. A l'issue de la 11e journée, la formation de l'Ouest du pays occupe la 17e place avec 9 points.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN - TRANSFERT L'Algérien Soudani rejoint Al-Fath

L'attaquant international algérien Hilal Al Arabi Soudani a quitté son club grec, l'Olympiakos, pour rejoindre officiellement la formation de première division saoudienne, Al-Fath, a annoncé samedi cette dernière sur son compte twitter.

« Soudani est à Al-Fath » a indiqué le club saoudien dans un bref communiqué.

Selon certains médias locaux, Soudani se serait engagé pour un bail de six mois, soit jusqu'à la fin

de la saison en cours. Agé de 33 ans, Soudani a disputé 402 matchs officiels, pendant lesquels il a réussi à inscrire un total de 106 buts, en délivrant en parallèle 71 passes décisives.

Après avoir quitté l'ASO Chlef, avec lequel il avait remporté le championnat d'Algérie, Soudani a défendu les couleurs de plusieurs clubs européens, notamment, au Portugal, en Croatie, en Angleterre et en Grèce.

Une longue et riche carrière, mar-

quée cependant par quelques graves blessures, qui ont eu un impact négatif sur le parcours de l'Algérien notamment en sélection nationale.

A Al-Fath, il retrouvera son compatriote et ancien milieu offensif du MC Alger, Sofiane Bendebka.

Son nouveau club, Al-Fath, occupe actuellement la 11e place au classement général du championnat saoudien, avec un total de 18 points, après 15 journées.

Ziyech absent, Tuchel s'explique

Après avoir titularisé Hakim Ziyech mercredi contre Wolverhampton (0-0) pour son premier match à la tête de Chelsea, Thomas Tuchel a décidé de se passer de l'ailier marocain, qui ne figure pas sur la feuille de match face à Burnley (0-0, en cours) ce dimanche en Premier League. Le technicien a justifié ce choix par la condition physique de l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam. «Il est un peu surchargé depuis cinq semaines donc il y a un risque de blessure s'il joue plus de 30 minutes. C'est pour cela que nous avons décidé de le laisser au repos pour éviter une blessure. On a pris cette décision hier, a commenté l'Allemand sur le site officiel du club londonien.



SERGIO RAMOS S'EST FAIT MOUCHER...

En tentant de négocier à la hausse son salaire à coup de menace de départ, Sergio Ramos a vu le Real Madrid répondre de la meilleure des manières.

Sous contrat avec le Real Madrid jusqu'en juin prochain, Sergio Ramos négocie au couteau son futur salaire. L'Espagnol entend rester le joueur le mieux payé du vestiaire. Et pour cela, il utilise toutes les ficelles du métier...

C'est une pratique vieille comme le monde... Sergio Ramos a indiqué au Real Madrid avoir reçu de très grosses offres en Europe pour l'été 2021. Une manière de négocier à la hausse son salaire. Mais le Real Madrid n'est pas tombé dans le panneau.

En pleine négociation avec Sergio Ramos, le club merengue a trouvé un accord avec David Alaba, libre de tout contrat. Si la priorité du Real reste de garder Sergio Ramos, il se couvre avec l'option Alaba. Savoureux...

VAN DIJK SON RETOUR SE PRÉCISE

Victime d'une rupture des ligaments du genou droit au mois d'octobre, le défenseur de Liverpool et des Pays-Bas, Virgil van Dijk (29 ans), pourrait revenir sur les terrains au mois d'avril. Une bonne nouvelle pour les Reds en vue de la course pour le titre. Et pour les Pays-Bas avant l'Euro.

Sans lui, Liverpool a indiscutablement perdu de sa compétitivité. C'est peu dire que Virgil van Dijk manque aux champions d'Angleterre. Le défenseur central des Reds est absent depuis le mois d'octobre. Face à Everton (2-2), le Néerlandais fut victime d'une rupture des ligaments du genou droit. Opéré avec succès deux semaines après le derby, il a entamé une course contre-la-montre pour tenter de revenir à la compétition avant la fin de la saison. Une saison d'autant plus capitale qu'elle s'achèvera avec l'Euro. Selon le Daily Mail, van Dijk, 29 ans, récupère mieux que prévu de cette grave blessure au genou. Le joueur des Reds a beaucoup travaillé à Dubaï et pourrait être de retour d'ici trois mois, soit au mois d'avril. Une excellente nouvelle pour Jürgen Klopp et ses joueurs, surtout s'ils sont toujours en lice en Ligue des champions et en course pour le titre dont ils sont les tenants (les Reds sont actuellement 4^{ème} à 6 points de City). La sélection néerlandaise qui défiera successivement l'Ukraine, l'Autriche et la Macédoine du Nord pourra peut-être aussi bénéficier de ce possible retour précoce. Si les nouvelles sont bonnes pour van Dijk, elles le sont en revanche moins pour Joe Gomez. Egalement gravement touché au genou avec la sélection anglaise, le défenseur international (23 ans) devrait manquer la fin de saison avec Liverpool. Et sa participation à l'Euro avec les Three Lions est très incertaine. Sans leurs deux défenseurs centraux, Liverpool se rend sur la pelouse de West Ham ce dimanche pour le compte de la 21^{ème} journée (17h30 en direct sur RMC Sport1).

Koundé, la priorité de Man Utd ?

A la lutte pour le titre en Premier League cette saison, Manchester United, 2^e du classement à trois points de Manchester City, pense déjà au mercato estival. Selon le Daily Mirror, les Red Devils entendent renforcer leur défense l'été prochain et font du défenseur central du FC Séville, Jules Koundé (22 ans, 17 matchs et 1 but en Liga cette saison), leur priorité. Ole Gunnar Solskjaer souhaiterait l'associer à Harry Maguire. Recruté contre 25 millions d'euros en 2019, l'ancien Bordelais s'est très vite imposé en Espagne, où ses prestations ont séduit tous les observateurs. Ses dirigeants ne compteraient pas le céder à moins de 65 millions d'euros.



REAL MADRID : DES VOIX SE LÈVENT CONTRE ZIDANE

Zinedine Zidane a subi une nouvelle défaite avec le Real Madrid, à domicile, face à Levante (1-2), samedi. Cette fois, les voix demandant le limogeage du Français se font clairement entendre. Le site espagnol Carta de Libertad a publié un article intitulé ironiquement « Nous ne t'oublierons, Zidane ». Sous la forme d'un épithète, l'article loue le bilan du Français... pour mieux souligner l'urgence de s'en débarrasser. La critique est dure sur la qualité de jeu proposée par le Real Madrid, mais aussi sur les choix tactiques de l'entraîneur français. « Ce Real Madrid nous fait rire, surtout quand Sergio Ramos ne joue pas », tacle notamment l'article, qui ajoute que Zidane est « incapable de changer le système et d'intégrer de nouveaux joueurs ». Le bilan est sévère, mais nul doute que cette ligne reflète l'opinion d'une partie croissante des supporters madrilènes. De toute évidence, les jours de Zidane à la Maison Blanche sont comptés.

Sami Khedira proche du Hertha Berlin

Le champion du monde allemand 2014 Sami Khedira est sur le point de quitter la Juventus Turin pour rejoindre le Hertha Berlin.

Le champion du monde allemand 2014 Sami Khedira, relégué sur le banc à la Juventus, est sur le point de s'engager avec le Hertha Berlin, actuel 14^e de la Bundesliga. « Il reste quelques détails et quelques questions à régler d'ici à lundi 18 heures, mais nous nous en occupons », a déclaré le président du Hertha Carsten Schmidt dans l'émission Sky90 de la chaîne Sky.

Le milieu de terrain de 33 ans est déjà à Berlin pour passer les examens médicaux, selon la presse allemande. Vainqueur de cinq titres de champions depuis 2015 et de trois coupes d'Italie avec la Juve, Khedira n'est plus utilisé par l'entraîneur Andrea Pirlo.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

VACCINATION CONTRE LE COVID-19

M. Djerad préside une réunion du Comité interministériel de suivi du Plan national

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, samedi à Alger, une réunion du Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du Plan national de vaccination : Covid-19, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de la réunion de ce comité, il a été arrêté "les modalités de suivi des commandes de vaccin permettant la couverture totale des besoins de la population sachant que l'opération s'étalera tout au long de l'année 2021", précise la même source. Auparavant, il a été passé en revue "toutes les dispositions prises et visant à assurer la mise en œuvre de la vaccination à travers toutes les wilayas du pays et ce, dans les meilleures conditions d'organisation et de sécurité, et dans le respect du protocole sanitaire établi au profit, dans une première étape, des personnes prioritaires", à savoir "le personnel de santé ainsi que les personnes âgées et atteintes de maladies chroniques". Installé sur instruction du Président de la République et présidé par le Premier ministre, ce comité est chargé du suivi de la gestion opérationnelle de la mise en œuvre de ce plan de vaccination, dont la campagne a été lancée samedi à partir de Blida.



Le Premier ministre se fait vacciner à Alger

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est fait vacciner dimanche à Alger dans la foulée du lancement samedi de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19), entamée symboliquement à partir de la wilaya Blida, premier foyer national de la pandémie.



M. Djerad s'est fait vacciner au niveau de la polyclinique "les Sources", relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Bouche-

ination qui sera supervisée par l'Institut Pasteur, le ministère de la Santé a mis en place tous les moyens matériels et organisationnels à travers notamment la formation des staffs qui seront chargés de cette campagne à travers le territoire national.

Près de 8000 centres de vaccination au niveau des hôpitaux, des polycliniques et des établissements de santé de proximité, ayant une expérience en la matière, ont été mobilisés pour la campagne de vaccination contre la Covid-19.

ALGÉRIE-RUSSIE

L'Algérie et la Russie conviennent de coopérer pour la fabrication du vaccin Spoutnik V en Algérie

L'Algérie et la Russie sont convenues, lors d'une audience accordée dimanche par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Alger, Igor Beliaev, d'initier des contacts dans le but d'instituer une coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication du vaccin anti-Covid-19, russe "Spoutnik V" en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre a adressé, à cette occasion, "au nom du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les remerciements du gouvernement algérien aux plus hautes autorités russes pour la suite diligente qui a été réservée à la demande de l'Algérie portant sur l'acquisition du vaccin russe Spoutnik V, dans le

cadre des efforts du Gouvernement pour lutter contre la pandémie du Covid-19", indique la même source.

"Les deux parties sont convenues, à cet égard, d'initier des contacts entre les services compétents des deux pays dans le but d'instituer une coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication du vaccin russe Spoutnik V en Algérie", précise le communiqué.

L'audience, qui a eu lieu au Palais du gouvernement, a également été l'occasion pour les deux parties "de se féliciter de la qualité des relations algéro-russes et de réaffirmer l'attachement des deux pays à les renforcer et à les diversifier davantage, notamment à l'occasion des échéances bilatérales inscrites à l'agenda de coopération entre les deux pays", conclut la même source.

JUSTICE

Affaire GB Pharma: report du procès en appel au 14 février (Cour d'Alger)

Le procès en appel dans l'affaire de la société de fabrication et d'importation de médicaments "GB Pharma", dans laquelle sont poursuivis les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, a été reporté dimanche au 14 février prochain par la Cour d'Alger. Le report a été décidé à la demande de la défense. Fin novembre, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre des anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et acquitté l'ancien ministre des

Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GB Pharma" dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19. Le Groupe Condor avait bénéficié auprès d'Ouyahia et de Sellal de facilitations jugées illégales pour la réalisation d'un centre pour brûlés

à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales du Groupe Condor, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour mobilisation au financement de la campagne électorale du candidat à la présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

GUERRE DE LIBÉRATION Le rapport Stora "minimise complètement l'ampleur" des crimes de la France (Pouillot)

Le rapport de Benjamin Stora "minimise complètement l'ampleur des crimes" commis tant pendant la période coloniale que lors de la Guerre de Libération de l'Algérie, a soutenu Henri Pouillot, ancien combattant, militant antiraciste et anticolonialiste, relevant que "certains crimes sont évoqués comme de simples exactions".

Dans une contribution parue dans le journal français en ligne Médiapart, M. Pouillot a relevé que ce rapport évoquait, certes, "la violence" lors de la conquête de l'Algérie et durant les années du XIX^e siècle, mais "semble beaucoup minimiser les enfumades, les répressions, les exécutions sommaires qui se sont poursuivies, féroces, à chaque contestation des effets de la barbarie du colonialisme".

L'historien Benjamin Stora a remis un rapport porta nt sur la colonisation et la guerre de libération nationale au président français. M. Pouillot a rappelé qu'il avait été affecté à la Villa Sésini à Alger --(une bâtisse construite par le notaire Me Sésini Alexandre. Elle fut transformée en centre de détention et de torture durant la Guerre de libération nationale)--, comme militaire, appelé du contingent (sursitaire). "C'est là que je découvre ce qu'est encore la réalité du colonialisme, ce hiatus entre les populations pieds-noirs et les autochtones, ces arabo-musulmans qu'on appelait alors généralement bougnoules, ratons, crouilles, bicots... qu'il était +naturel+ de tutoyer, non parce que c'étaient des amis, mais parce que l'usage voulait que ce soit ainsi avec cet aspect méprisant, supérieur, que l'on s'adresse à eux, comme on peut le faire pour son chien de compagnie à qui l'on adresse des ordres", a-t-il dit.

"Il n'est pas évoqué cette discrimination terrible des deux collèges où les voix des +indigènes+ comptaient dix fois moins que celle des pieds noirs et des convertis au catholicisme. Certes, dans les grandes villes (Oran, Alger, Constantine...), les indigènes pouvaient moins difficilement avoir accès à l'enseignement public, mais dans les campagnes, à quelques exceptions près, seuls les pieds noirs pouvaient aller à l'école", a-t-il relevé.

M. Pouillot a ajouté que "c'est principalement pendant la Guerre de Libération de l'Algérie, que les manques sont criants", relevant que "certains crimes sont évoqués comme de simples exactions". "Parmi les crimes oubliés, les plus criants sont : les viols, les crevettes Bigeard, les exécutions sommaires (correspondant aux nombreux disparus évoqués), l'utilisation du gaz Vx et Sarin, les villages rasés au Napalm (entre 600 et 800 !!!) (2), les camps d'internement, pudiquement appelés camps de regroupement (Le rapport Rocard, réalisé avant la fin de la Guerre, qui minimise cet aspect, évalue cependant aux alentours de 200.000 morts) ...", a-t-il rappelé.

M. Pouillot a indiqué que le crime de Charonne est "totalement occulté", affirmant que "les saisies, censures de journaux, revues ne sont pas évoquées, pas plus que les répressions des manifestations (presque toutes interdites) réclamant la paix en Algérie, souvent brutalement réprimées. Le rôle de l'OAS est notoirement sous-estimé". Il a fait savoir que dans les archives de l'armée que "j'ai pu consulter concernant la période et sur une toute petite partie d'Alger, là où sévissait le régiment dont je dépendais, j'ai décompté une moyenne de 7 attentats par jour, dont la moitié du fait de l'OAS".

M. Pouillot a indiqué que par rapport aux archives, il est "scandaleux, malgré les engagements que vous aviez pris lors de votre déplacement chez Josette Audin (en septembre 2018) de favoriser leur accès, que des décrets très récents, restreignent considérablement, de fait, leur consultation". Pour lui, la reconnaissance et la condamnation "des crimes contre l'humanité, crimes d'état, crimes de guerre comme la torture, les viols, les crevettes Bigeard, les exécutions sommaires, l'utilisation du gaz Vx et Sarin, les villages rasés au Napalm, les camps d'internement (pudiquement appelés camps de regroupement), les essais nucléaires du Sahara, le massacre de centaines d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961, la répression criminelle au métro Charonne du 8 février 1962 ... commis au nom de la France, et la désignation des responsabilités doivent être très claires". Il a soutenu qu'il ne devait pas s'agir de "repentance, de demande de pardon", mais de reconnaître "l'ampleur, l'importance qu'ils ont revêtue". "Nombre de ces crimes sont aussi graves, odieux, que ceux commis par les SS pendant la seconde guerre mondiale, et ils doivent être traités de la même façon. Sans ce geste fort (pas seulement la reconnaissance de l'assassinat sous la torture de Maurice Audin par l'armée), il ne sera pas possible de faire le deuil de ces abominables crimes, d'autant plus pour un pays comme la France qui tente de se présenter comme la patrie des Droits de l'Homme", a-t-il avancé.